

HAM 2012

Le bulletin d'information de la commune de Ham-sous-Varsberg



**INAUGURER,
C'EST PARTAGER !**



En visite officielle le 22 juin, Odile Bureau Sous-préfète de Boulay a inauguré le sentier du marais (chemin pédagogique de découverte du marais de la Heide) aux côtés d'André Boucher, représentant le Président du Conseil Général de la Moselle, de Joëlle Borowski, conseillère régionale de Lorraine, de Jean Schuler, conseiller général, de Jean-Paul Dastilling président de la CCW, de Miss Lorraine et des maires et élus de la CCW et des communes voisines.



Un « coup de ruban » intercommunal a lancé de manière symbolique le 3^e Forum des métiers en uniformes au mois de février. Cet événement organisé par la commune, s'est exceptionnellement renouvelé cette année, un samedi de septembre. L'objectif est de donner un coup de pouce aux jeunes de la localité - mais aussi aux jeunes des communes voisines - qui cherchent leur voie et un métier d'avenir.



Sommaire

Mot du Maire	3
Délibérations du Conseil Municipal	4
Finances	11
Événements	12
Environnement	19
Embellissement	20
Recettes locales	22
Travaux	23
Sécurité / Accessibilité	26
Vie associative - Calendrier des manifestations	28
Vie scolaire	33
Vie sociale	35
Tariifs des prestations communales	37
Histoire	38
Pratique - Administratif	40
Guide des services	41
État Civil	43
Magie de Noël	44

Bulletin municipal de Ham-sous-Varsberg
3 rue du Ruisseau - 57880 Ham-sous-Varsberg
Téléphone : 03 87 29 86 90
Internet : www.hamsousvarsberg.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Valentin Beck
Rédacteur en chef adjoint/secrétaire de rédaction :
Michel Amella

Ont contribué à la rédaction :

Denis Bayart, Denis Carmagnani, Cathy Farruggia, Henri Jager,
Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Serge Savy, Christine Thil et
Alain Wagner.

Tiré à 1500 exemplaires, sur papier recyclé.
Agence Synchron (Porcellette) - www.studio-synchro.fr

Merci à tous les annonceurs qui ont permis de réduire
la facture de ce bulletin.

Un grand merci à nos fidèles photographes, Joseph Rondini,
Joseph Reslinger, Denis Carmagnani, mais aussi à ceux qui ont
contribué exceptionnellement à ce numéro.

Toutes compositions
florales

Folie Flours

Commandez par ☺
réglez par 
Livraison à domicile

131 rue de Ham
57880 Ham-sous-Varsberg - Tél. & Fax. 03 87 90 17 79



RESTAURANT - PIZZÉRIA AU DEBUSSY

SUR PLACE OU A EMPORTER

OUVERT DU MARDI
AU SAMEDI MIDI ET SOIR
AINSI QUE LUNDI MIDI ET
DIMANCHE SOIR

Baptêmes Communions Enterrements
14, Rue de l'Église
HAM-SOUS-VARSBERG
03 87 82 08 45

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Viande de 1^{er} choix - Charcuterie fine

BECKER JEAN-CLAUDE

4, rue Principale
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 15 62

ESPACE FERMETURES



La qualité au rendez-vous

Menuiseries extérieures
Portes de garage
Doubles vitrages

51 rue de Porcellette
57880 HAM SOUS VARSBERG
Tél./Fax : 03 87 93 77 51
Portable : 06 84 21 64 74

 **Maison NICOLA**
Textiles - Lingerie - Chaussures & pantoufles
pour Dames et Hommes

Une sélection d'articles de qualité dans les meilleures marques
TELMAIL, GEVANA, HAJO, Créations CITEX...
TRIUMPH, SLOGGI, EMINENCE, ACHEL...
ARTIKA, OMBELLE, DORNDORF, ROMIKA, SLEDGERS Hommes...

23, rue Principale - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Centre
Tél. : 03 87 93 02 05

Votre maison de confiance depuis 1928 !
- parking réservé à la clientèle devant le magasin -

Bon sens et intérêt général avant tout

Le nombre d'habitants de notre petite ville est en progression constante depuis l'an 2000. Et ce d'environ 2,5 %. Nos trois établissements scolaires (maternelles et élémentaires) accueillent cette année 235 écoliers. Les effectifs du collège ont atteint 384 élèves : soit + 4,6 %. Le nombre des commerces, entreprises et professions libérales a atteint le chiffre record de 63. Les demandes de permis de construire sont, elles aussi, en augmentation. Inutile de vous faire un dessin : c'est le signe de l'attractivité de la commune qui échappe aux prévisions régionales.



Notre commune est attractive. Ce constat positif, mon équipe municipale et moi-même, nous n'avons pas la prétention de croire qu'il est le fruit de notre travail et de notre dynamisme. Mais il faut bien admettre que cela nous met en confiance et nous encourage à continuer sur le même chemin.

Continuer à entreprendre et à mener des projets d'intérêt général. Continuer à organiser des événements socioculturels et sportifs pour animer notre petite ville. Continuer à communiquer et à expliquer nos actions, notre stratégie. Continuer à être à votre écoute en lançant des sondages et des réunions de concertation. Continuer à réduire les coûts de fonctionnement et à utiliser l'argent du contribuable (que vous êtes) à bon escient. Continuer à mener une action sociale complète et diversifiée pour aider ceux d'entre vous qui êtes en difficultés. Continuer à embellir nos rues, nos quartiers. Continuer sur le chemin du développement harmonieux et durable de notre petite ville verte qui ne manque pas d'atouts. Continuer tout simplement à travailler, sans relâche, en ayant toujours à l'esprit les valeurs qui nous caractérisent : « du bon sens en toute décision » et « de l'intérêt général à toute épreuve ». Je ne vais pas vous énumérer tout le travail qui a été réalisé cette année ; les 44 pages de ce bulletin y sont entièrement consacrées. Je préfère vous parler du futur.

D'importants investissements en 2013/2014/2015

Dans la salle socioculturelle, la mise en conformité en matière de sécurité et d'économie d'énergie se poursuivra en 2013 avec la rénovation de la cuisine (appareils ménagers compris) et des toilettes (équipements sanitaires neufs), mais aussi avec le remplacement du toit (plafond compris). L'assainissement de l'ensemble du complexe sportif sera revu et corrigé.

À l'école des Genêts, un « Accueil périscolaire – cantine » verra le jour sous le préau de cet établissement scolaire (élémentaire et maternelle) qui accueille chaque jour 137 écoliers. La structure d'une capacité de 50 enfants (extensible à 80) sera construite en 2013 ; l'ouverture est prévue à la rentrée 2014. Le parking adjacent sera complètement rénové et redessiné, d'ici 2013/2014.

Un trottoir sera créé rue de Creutzwald, pour améliorer la sécurité des piétons entre le Chemin des Corbeaux et la pharmacie, incitant ainsi parents et enfants à se rendre à pied à l'école.

La réfection de près d'1 kilomètre de voirie dans la rue de la gare (avec création de places de parking) est également prévu au programme de 2014/2015, de même que la création d'un parking bitumeux entre les écoles Anne-Frank et Les P'tits loups pour mettre un terme aux inconvénients de la terre battue.



Le Plan local d'urbanisme mis en place le 1^{er} février 2012, indique que les dents creuses (terrains à bâtir et zones à urbaniser) pourraient accueillir 600 habitants, notamment au quartier des Genêts, dans le prolongement du lotissement « Les Papillons », où de nombreux pavillons sont sortis de terre et où la voirie est en cours d'achèvement.

Enfin, 2013 verra la fin de la réhabilitation du gymnase avec les travaux de la 3^e tranche qui concerneront cette fois les vestiaires, et le réagencement de l'espace entre le hall d'entrée de la mairie et l'accès au bureau des adjoints.

Que les femmes et les hommes qui participent à tout ce travail d'intérêt général soient ici remerciés. Je pense notamment à mes adjoints que je salue tout particulièrement. Ils jouent un rôle essentiel. J'ai une pensée affectueuse pour mes conseillers municipaux dont certains font preuve d'une disponibilité remarquable. Je tire mon chapeau aux membres du personnel communal, qui sont souvent bousculés par ces nombreuses actions. Merci aux 45 membres non élus des commissions municipales, aux présidents et membres des 23 associations qui apportent leur pierre à l'édifice. Je n'oublie pas les nombreux volontaires qui nous aident au quotidien ; ils se reconnaîtront.

En cette fin d'année, nous avons une pensée toute particulière pour les malades, les personnes en difficulté, les sans emplois, et toutes celles qui méritent notre attention.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur, réussite et courage.

**Joyeuses fêtes de fin d'année
et bonne année 2013 !**

Valentin Beck

Conseil Municipal du 30 janvier

Le PLU approuvé

Après trois ans et demi d'études, menées avec le groupement de cabinets Ote Ingénierie (Illkirch) et Territoires durables Conseil (Hayange), le Plan local d'urbanisme – une promesse électorale de l'équipe municipale qui a été portée à bout de bras par Denis Bayart, 1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme – a été approuvé par le conseil municipal par 18 voix pour, et 1 voix contre (+ 2 abstentions). Ham-sous-Varsberg (2812 habitants), est la 1^{ère} commune de Moselle (2^e en Lorraine) à avoir entrepris un PLU avec une Approche environnementale de l'urbanisme (AEU), option qui prend en compte la gestion de l'eau, la biodiversité, le déplacement des personnes, le paysage local et le bruit. Vingt réunions formelles ont été nécessaires, auxquelles ont participé, outre les membres de la commission Patrimoine, de nombreuses personnes publiques associées et notamment des experts en urbanisme, en écologie et assainissement du Conseil Général, du Conseil régional, du SMIASB, du SIE, de l'ONF, mais aussi des élus de communes voisines. Des réunions d'information et de concertation ont été organisées par la municipalité aux différentes étapes importantes de son élaboration, et une communication musclée via le quotidien local, le site Internet, le bulletin municipal et le tableau d'affichage de la commune a été réalisée. L'ensemble du dossier, particulièrement précis et étayé, a été remis en juin 2011 pour avis aux différentes instances (Préfecture, Chambre d'agriculture, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Direction départementale des territoires, Ademe, ONF, RTE, ARS, CCW, communes voisines). Puis une enquête publique a eu lieu. Elle a reçu en décembre 2011 un avis favorable du commissaire enquêteur indépendant désigné par le Préfet. Les observations des habitants (ou propriétaires terriens), ont toutes été actées dans un registre, puis minutieusement examinées par le commissaire. Elles ont été suivies, pour certaines d'entre elles, d'ajustements et, pour d'autres, de réponses négatives largement argumentées et expliquées.

Aucun désaccord n'a été constaté entre la commune et le commissaire, ni sur les ajustements, ni sur les réponses négatives. Ham-sous-Varsberg, petite ville verte dont la population croît chaque année de 2,5 % depuis 12 ans et qui regroupe 63 entreprises, commerces et professions libérales, dispose enfin d'un PLU. « Il nous permettra, a rappelé le maire, de mieux organiser la venue progressive de nouveaux habitants (en restant en deçà des 3500 habitants) selon le principe suivant : favoriser les constructions dans les petites et grosses « dents creuses » où le réseau d'assainissement ne pose pas de problème particulier, en veillant à ne pas étendre encore davantage le périmètre urbanisé de la commune ». Des propos complétés par le commissaire enquêteur qui précise dans son rapport que le PLU hamois « assure la protection des espaces naturels » et donne la possibilité à la commune de « maîtriser l'urbanisme par rapport à la capacité des équipements, permettant ainsi un développement cohérent de l'habitat ».

Droit de préemption urbain

Le code de l'urbanisme offre la possibilité aux communes qui disposent d'un PLU, d'instituer un droit de préemption sur tout ou partie des zones urbaines et d'urbanisation future. Le conseil a adopté à l'unanimité ce droit aux zones UA, UB, UB1, UB2, UB3, UB4, UE, UJ, UX, 1AU1, 1AU2, 1AU3 et 2AU. Il prend effet dès application du PLU.

Acquisition de 42 parcelles supplémentaires en zone humide

Persuadés de la richesse écologique du marais de la Heide et de l'ensemble de la zone humide située sur le ban communal, les élus de Ham-sous-Varsberg ont décidé de protéger et préserver cet espace naturel sensible qui abrite des espèces remarquables protégées (busard des roseaux, martin-pêcheur, la pie grièche écorcheuse) et qui joue un rôle essentiel d'écrêteur de crues et d'épurateur d'eau par filtrage. Ce projet nécessitant une phase d'acquisition des terrains (pour rendre ce patrimoine remarquable inaliénable dans le temps), deux opérations foncières ont été lancées en 2011 ; elles concernaient l'achat à des particuliers (au tarif fixé par France Domaine) de 104 parcelles au sud-est de la commune (11,38 hectares) entre Porcellette et Creutzwald. Cette 3^e opération concerne 42 parcelles supplémentaires (5,18 hectares) situées, dans la même zone définie comme prioritaire au sud-est, mais aussi dans les secteurs « ruisseau de Guerting » (au nord) et derrière le gymnase (au centre). L'acquisition foncière de ce mois de janvier 2012 s'élève à 17480,96 € (tarifs France Domaine, hors frais de notaire) ; elle est subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et par le Conseil Général (20 %) pour les terrains situés dans le marais, et par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (60 %) pour ceux situés hors périmètre du marais mais toujours en zone humide.

Acquisition de 24 parcelles hors zone humide

Dans la continuité, la commune a décidé à l'unanimité d'accepter les offres d'un certain nombre de particuliers qui souhaitent vendre des terrains non constructibles, cadastrés dans les secteurs 1, 4, 5, 7 et 8 au tarif fixé par France domaine. Ces 24 parcelles, allant de 0,83 are (pour la plus petite) à 32,83 ares (pour la plus grande), ne présentent pas grand intérêt pour ces propriétaires qui acquittent finalement inutilement des taxes foncières. La commune a décidé d'inscrire les crédits nécessaires à l'acquisition de ces terrains sur 2 ans. Contenance totale de l'opération foncière qui sera réalisée cette année 2012 : 1,48 hectare. Coût (hors frais de notaire) : 9486,40€. Contenance totale de l'acquisition foncière qui sera réalisée en 2013 : 2,12 hectares. Coût (hors frais de notaire) : 13352,64€.

Subventions

100 € de subvention ont été accordés aux Restaurants du cœur et aux Amis du mémorial de l'Alsace Moselle à Schirmeck, 70€ à la Ligue contre le cancer et à l'AAPA du bassin houiller lorrain (qui s'occupe de personnes âgées de Ham), 40 € à l'Association familiale d'aide à domicile et 175 € au Rased (Réseau d'aides aux élèves en difficulté).

Location d'une parcelle communale

Une parcelle communale de 81 ares avec entrée clôturée, située près du terrain de football, sera mise en location à l'entreprise de travaux publics Gapski, rue de Creutzwald, pour un loyer annuel de 500 €. Le contrat prend effet le 1^{er} février pour une durée de 6 ans. Une convention a été signée avec le locataire pour le seul usage d'entrepôt de matériaux non polluants inertes à recycler pour une durée inférieure à 3 ans afin de permettre leur préparation à un transport en vue d'une valorisation dans un endroit différent, ou entreposés pour une durée inférieure à un an avant leur transport sur un lieu de stockage définitif. La hauteur des matériaux entreposés ne devra pas excéder 2 mètres. Les déchets ultimes sont strictement interdits. Le locataire devra se mettre en conformité aux normes environnementales.

Modification du tableau des emplois

Suite à un avancement de grade (promotion interne), un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps plein a été créé au service technique. Le poste précédant d'adjoint technique territorial 1^{ère} classe a été supprimé.

Rupture de marché et abandon de frais

La prestation de marché "lot n°3 - fourniture et pose d'un volet métallique à l'école Anne-Frank" pour un montant de 1826€ n'ayant pas été réalisée dans les délais, la commune est en droit de mettre fin au contrat avec la société concernée et de réclamer des pénalités. Le conseil a décidé d'abandonner toute poursuite, en raison d'un cas de force majeure (maladie).

Divers et communication

Le maire a informé que, suite à l'avis de consultation du 25 octobre 2011 et après avis de la commission d'appel d'offres réunie le 6 décembre 2011, VP Menuiserie de Creutzwald a été retenu pour remplacer les fenêtres de la salle socioculturelle (montant du marché : 46915,60 € HT), que Toitures Magnani de Carling remplacera le toit du local associatif (16000€ HT), et que l'entreprise Balestreri de Guenviller réparera le toit de la cuisine (salle socioculturelle) pour un montant de 5013, 63 € HT (puits de lumière compris).

Vœux

La séance s'est achevée par une petite cérémonie des Vœux (discours du 1^{er} adjoint puis du maire) suivie du verre de l'amitié.

Conseil Municipal du 27 février

Compte administratif et de gestion

Le compte administratif 2011 a été présenté de manière détaillée, avec des exemples concrets des dépenses et recettes de l'année écoulée. Le Conseil Municipal - présidé le temps du vote par le 1^{er} adjoint - l'a adopté à l'unanimité. En section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 785782,52€ et les recettes à 1169861,27€. D'où un excédent de clôture de 384078,75€, somme qui sera versée à la section Investissement du budget primitif de 2012. En section Investissement 2011, les dépenses s'élèvent à 695168,00€ et les recettes à 531994,42€, d'où un déficit de 163173,42€. Ce déficit d'investissement s'explique par le fait que des subventions n'ont pas encore été perçues par la commune. Ce qui n'empêche que le résultat de clôture est positif : 220905,17€. Cette somme constitue la trésorerie nécessaire pour couvrir une partie des dépenses de la commune en ce début d'année. Le compte de gestion établi par le receveur municipal, qui est la copie conforme du compte administratif puisque les chiffres coïncident, a également été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal. Tous les investissements depuis 2008 ont été réalisés sans recours à l'emprunt.

Service civique

L'État a mis en place un service civique qui permet aux associations et collectivités de recruter des jeunes volontaires pour des missions d'intérêt général. Le Conseil municipal a accepté en septembre 2010 la proposition du maire de faire une demande d'agrément en vue d'accueillir un(e) volontaire dans la commune. La candidature d'une jeune hamoise de 19 ans a été retenue. Elle sera rémunérée par l'État (environ 450 €) et par la municipalité : une prestation forfaitaire de 103,90€ (7,43 % de la rému-

nération mensuelle afférente à l'indice brut 244 de la fonction publique). « L'objectif de la commune est triple : offrir la possibilité à cette jeune fille sans emploi d'avoir une activité enrichissante qu'elle pourra ajouter à son CV, recueillir la mémoire vivante de certains Hamois (en vue de réaliser un petit fascicule d'histoire locale) et procéder au récolement des archives municipales », a expliqué le maire. Élodie Stremler démarre sa mission le 1^{er} mars sous le tutorat de Jean-Marc Lancelot, adjoint chargé des affaires sociales.

■ Création d'une aire de jeux pour enfants

Une banane, des cochenilles, une camionnette, un Matteo et une balançoire pourraient voir le jour dans l'espace vert situé derrière l'église. Cette aire de jeux destinée aux enfants en bas âge, sera sécurisée par une clôture et un sol aux normes en vigueur. Le CM autorise le maire à solliciter le Député Wojciechowski pour qu'il finance ce projet par une subvention exceptionnelle. Le coût estimatif des fournitures s'élève à 12000€ TTC. L'installation des jeux et de la clôture, ainsi que le sol, resteront à la charge de la municipalité.

■ Ligne de crédit

Il est recommandé aux communes de disposer d'une ligne de crédit dite « de secours » destinée à financer les besoins ponctuels de trésorerie. Le CM a autorisé le maire à ouvrir une ligne de crédit de 300 000€ d'une durée d'un an auprès de la Caisse fédérale du Crédit mutuel. En 2008, 2009, 2010 et 2011, ces lignes de crédit n'ont pas été utilisées.

■ Contrats d'assurance

Suite à un sinistre (dégâts des eaux à l'école Anne Frank survenus en décembre 2010), la municipalité s'est vue remettre un chèque de 621,20 € en dédommagement des frais engagés pour la réparation. Par ailleurs, un nouveau contrat d'assurance a été établi pour couvrir les élus (et dans certains cas les fonctionnaires) des risques d'accident ou de sinistre encourus lors de leurs déplacements professionnels à l'aide de leurs véhicules particuliers. Sont exclus : les trajets domicile / mairie. La garantie se substitue aux contrats d'assurance automobiles souscrits à titre personnel, à condition que l'ayant droit dispose d'un ordre de mission de l'autorité communale. Coût : 350 € TTC par an.

■ Motion en faveur de la sidérurgie

Le captage et le stockage du CO2 issu de l'industrie sidérurgique - projet Ulcos porté par 48 entreprises et organisations européennes et soutenu notamment par la Région Lorraine, le Conseil général et la Grande région - pourraient permettre de relancer et de pérenniser la filière sidérurgique lorraine. La commune de Ham-sous-Varsberg s'associe aux autres collectivités locales pour demander à la Commission européenne de retenir ce projet Ulcos, sous réserve que soit garantie la sécurité en matière d'environnement (tant en surface qu'en profondeur) et celle des populations civiles concernées.

■ Divers et communication

Le maire a indiqué que quatre jeunes (2 filles, 2 garçons) de la localité, souhaitant travailler un mois complet durant les vacances d'été (et qui ont posé leur candidature avant le 31 janvier), ont été tirés au sort. Il s'agit de : Noémie De Vito de la rue de Creutzwald, Marine Maton de la rue de la Gare, Olivier Ritzinger du lotissement du château et Yann Decker de la rue de Ham. Les contrats CAE (contrat d'accompagnement vers l'emploi) de 2 autres jeunes travaillant actuellement au service technique et dans

les écoles, ont été prolongés de 6 mois. Enfin, suite à la dissolution de l'Inter-associations, la commune prévoit de prendre en charge la Fête de la musique (jeudi 21 juin dans le parc de la mairie) avec comme partenaire une association candidate. Le vide grenier sera organisé par l'association slovène Nanos (samedi 24 juin) et la Nuit des étoiles (au mois d'août) par le club canin. Les amis de Lussac reprendront à leur actif le Salon du modélisme (tous les 2 ans). Ainsi, quasiment tous les événements culturels préalablement organisés par l'Inter-associations, devraient se poursuivre.

Conseil Municipal du 26 mars

■ Taux d'imposition 2012

Les taux d'imposition de Ham-sous-Varsberg sont parmi les plus bas du département. Les taux d'imposition moyens - pour les communes mosellanes de même importance - atteignent plus de 11 % pour la taxe d'habitation, plus de 11 % pour la taxe foncière sur le bâti, et plus de 50 % pour la taxe foncière sur le non bâti. Face à ce constat, la commission des Finances a proposé au conseil municipal de rattraper progressivement le retard et d'augmenter les trois taux de manière légère. Ainsi a-t-il été proposé au conseil municipal de porter le taux de la taxe d'habitation de 7,18 % à 7,40 %, la taxe foncière (bâti) de 4,97 à 5,12 %, et la taxe foncière (non bâti) de 33,45 % à 34,45 %. L'excédent attendu, hors augmentation de l'assiette de cotisation, s'élève à 9728€. Approbation unanime.

■ Budget primitif 2012

Les budgets de fonctionnement et d'investissement, présentés le 20 mars à la commission des Finances, validés par ses membres, puis proposés au conseil municipal six jours plus tard, ont été « torturés » dans tous les sens pour permettre, malgré un potentiel financier communal bas, le maintien d'un niveau élevé de travaux d'intérêt général en 2012 sans faire appel à l'emprunt. L'équipe municipale a adhéré à l'unanimité à ce budget prévisionnel. Concrètement, les élus comptent poursuivre les travaux de mise en conformité - en matière de sécurité, d'environnement et d'économie d'énergie - de la salle socioculturelle, de la mairie et du gymnase. Sont également projetés, la réparation de quelques mètres de trottoirs, la création d'un parc pour enfants en bas âge et le remplacement du véhicule du service technique devenu trop gourmand en entretien et en consommation. Ces projets ont été chiffrés au plus juste et ajoutés aux travaux d'entretien (élagages d'arbres, gestion du cimetière et de l'éclairage public...) et aux frais de fonctionnement (personnel municipal, etc.), avant d'être comparés aux capacités financières de la commune.

Du côté recettes, il est à noter que l'augmentation des loyers communaux, obtenue grâce à la désaffectation des logements d'instituteurs, est significative ; la recette annuelle se chiffre à 61 000€. Côté dépenses de fonctionnement, on commence à ressentir les économies d'énergie réalisées dans le gymnase et dans le bâtiment de la mairie grâce aux importants travaux d'isolation entrepris avant l'hiver. La légère augmentation de l'imposition des ménages, l'optimisation des subventions et la stratégie visant à accroître de manière mesurée la population, complètent le dispositif dont le mot d'ordre est d'atteindre une santé financière la plus saine possible. Les dépenses et recettes de fonctionnement pour 2012 s'équilibrent à 997 062€. Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent à 1 470 061€.

■ Acquisition de 13 parcelles supplémentaires en zone humide

Persuadés de la richesse écologique du marais de la Heide et de l'ensemble de la zone humide située sur le ban communal, les élus ont décidé d'acquérir 145,61 ares de terrains supplémentaires dans la Znieff (zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique) au tarif fixé par France Domaine, pour rendre ce patrimoine remarquable inaliénable dans le temps. Cette 4^e opération foncière concerne 13 parcelles supplémentaires situées dans la zone définie comme prioritaire au sud-est de la commune (derrière le stade), mais aussi au nord dans le secteur « ruisseau de Guerting », et au centre entre le gymnase et la mairie. L'acquisition foncière de ce mois de mars 2012 s'élève à 4 659,52€ (hors frais de notaire) ; elle est subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et par le Conseil Général (20%) pour les terrains situés dans le marais, et par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (60 %) pour ceux situés hors périmètre du marais mais toujours en zone humide.

■ Acquisition de 14 parcelles hors zone humide

Dans la continuité, la commune a décidé à l'unanimité d'accepter les offres d'un certain nombre de particuliers qui souhaitent vendre des terrains non constructibles, cadastrés hors zone humide dans les secteurs (pour la plupart cultivés) n° 2, 4, 5, 7, 14, 15, 16 et 19 au tarif fixé par France domaine. Ces 14 parcelles allant de 6,55 ares à 28,18 ares, ne présentent pas grand intérêt pour ces propriétaires qui acquittent finalement inutilement des taxes foncières. La commune a décidé d'inscrire les crédits nécessaires à l'acquisition de ces terrains sur une période de 2 ans. Contenance de l'opération foncière qui sera réalisée cette année 2012 : 149,43 ares. Coût (hors frais de notaire) : 9 563,52€. Contenance de l'acquisition foncière qui sera réalisée en 2013 : 66,91 ares. Coût (hors frais de notaire) : 4 282,24€.



Réunion des Commissions Finances et Affaires scolaires

■ Acceptation d'un règlement de sinistre

En règlement d'un sinistre (dommage occasionné par un véhicule lors d'un accident en entrée de ville rue de Porcelette), la commune s'est vue remettre un chèque de 76,94€ pour des dédommagements de massifs floraux.

■ Groupement de commandes intercommunal

Un marché de nettoyage de vitres des bâtiments communaux, mis en place en groupement de commandes avec la CCW, le Smiasb et les communes de Creutzwald, Varsberg et Guerting, est venu à échéance. La commune a décidé de constituer un nouveau groupement de commandes d'une période de 4 ans avec les mêmes partenaires.

■ Résiliation et réattribution d'un marché

Suite à une consultation en procédure adaptée, la commission communale d'appel d'offres avait retenu une entreprise pour un lot optionnel concernant la toiture de la cuisine de la salle socioculturelle. Pour cause d'une erreur dans le chiffrage de l'acte d'engagement et d'une mauvaise compréhension de l'énoncé du marché, la société a demandé la résiliation de ce marché. Afin de régler le litige dans les meilleurs délais et de permettre à la collectivité de ne pas perdre de temps, il a été décidé à l'unanimité d'accepter la résiliation de ce marché sans pénalité, et de remplacer l'entreprise défaillante par la société Zillhardt Staub pour un montant de 9970€, après avoir reconsulté les deux autres entreprises qui avaient répondu à l'appel d'offres.

■ Subventions

Une subvention de 70€ a été accordée à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle-Est, au Gecnal (Groupement d'études et de conservation de la nature en Lorraine) du Warndt, au Secours populaire français et à la Prévention routière (comité départemental de la Moselle).

■ Non à la dissolution du Sivom-VRD

Dans le cadre du schéma départemental de la coopération intercommunale, une nouvelle demande a été formulée au CM afin qu'il se prononce pour la seconde fois « pour » ou « contre » la dissolution du Sivom-VRD de Boulay-Bouzonville, syndicat intercommunal à vocations multiples - Voirie, Réseaux et Distribution, qui réunit jusqu'à 61 communes pour sa compétence de distribution électrique. Les élus hamois s'opposent à cette dissolution car, « si le Sivom-VRD venait à disparaître, il faudrait trouver une solution pour préserver le contrat EDF/ERDF, la dératisation et surtout l'assistance de maîtrise d'œuvre en matière de voirie, sachant que la commune dispose d'un important et étendu réseau routier à entretenir, que la seule structure de la DDT (Atesat) ne saurait combler ».

■ Motion pour le maintien du régime concordataire

Le conseil municipal approuve et adhère à l'unanimité à la déclaration solennelle de Jean-Philippe Maurer, Député du Bas-Rhin, Conseiller Général, à savoir : « La très grande majorité des populations des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de Moselle est fondamentalement attachée à la préservation de l'ensemble des droits reconnus par la République française qui s'attachent aux territoires et aux habitants de l'Alsace et de la Moselle. Ces droits forment aujourd'hui un ensemble cohérent qui a été reconnu à plusieurs reprises par les différents gouvernements que ce soit à l'époque de l'annexion allemande entre 1871 et 1918 ou par les autorités militaires ou civiles de la République française depuis. À aucun moment, les parlementaires, élus des conseils généraux, régionaux ou municipaux, les institutions civiles ou religieuses n'ont demandé la suppression du régime dit « concordataire » qui organise sous l'égide de l'État les cultes catholique, luthérien, réformé et israélite. Ce même « Concordat » facilite les relations avec les autres religions. De même, nul ne conteste les effets bénéfiques du droit local et notamment du régime local de sécurité sociale qui est considéré comme un droit très favorable aux salariés, droit considéré comme inaliénable et indispensable à la cohésion sociale, économique et politique de l'Alsace et de Moselle. Nous demandons solennellement à tous les candidats aux élections présidentielles et législatives de s'engager à préserver l'ensemble du droit local, du bilinguisme, du régime local d'assurance-maladie et du régime concordataire ». Le conseil municipal de Ham-sous-Varberg, appuyé par les Parlementaires, demande aux candidats à l'élection présidentielle et législative le maintien du régime concordataire en Alsace-Moselle.

■ Divers et communication

Le maire a informé le conseil municipal qu'un officier référé de la gendarmerie interviendra dans la commune fin du mois. L'objectif est d'obtenir les meilleurs conseils quant aux dispositions qu'il serait utile de prendre face aux incivilités et aux cambriolages répétitifs. Information a également été donnée qu'une invasion de puces d'origine animale a perturbé les cours à l'école Les P'tits loups. Une entreprise spécialisée a été mandatée par la municipalité pour une désinsectisation radicale.

Conseil Municipal du 14 mai

■ Règlement local associatif

Suite à des problèmes récurrents de dégradation du local associatif (petite salle) et de ses abords, la commune a décidé d'instaurer un règlement intérieur définissant clairement les conditions d'utilisation. Applicable à partir du 1^{er} juin 2012 et composé de 29 articles, il rappelle les tarifs de location (45€ pour les résidents, 80€ pour les loueurs extérieurs) et exige (comme pour la salle socioculturelle) une caution de 500€ (chèque à l'ordre du trésor public, rendu en cas d'absence de dégâts).

■ Acquisition de 2 parcelles supplémentaires en zone humide et 1 hors zone humide

Bientôt propriétaire de 30 hectares de zone humide (soit 200 parcelles) à la suite de quatre opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'acquisition de terrains dans le marais de la Heide, qui abrite des espaces remarquables protégés et qui joue un rôle essentiel d'écrêtage de crues et d'épurateur d'eau par filtrage. Cette 5^e opération concerne les parcelles 43 et 54 (22,94 ares) situées en section 14, dans la zone ENS (espace naturel sensible) définie comme prioritaire au sud-est de la



Maud Pisa veillait au grain lors du vote pour les Présidentielles au mois d'avril

Du temps de
Chez Lili

Snack - Pizza - Pâtes

Tél : 03 55 15 24 93
06 81 04 85 75

45 route de Porcelette - Ham - sous - Varsberg



Sté Elio FABINI
LOCA VENTE

Location et vente de matériel pour le bâtiment
ELFA SERVICES (Aides diverses)

3, rue de Brest
(derrière la pharmacie)
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 03 87 93 06 05
Fax 03 87 93 12 97

Sarl au capital de 13000 €



commune. Coût total de cette opération : 733,60 € (tarifs de France Domaine), subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et par le Conseil Général (20%). Dans la continuité, il a été décidé d'accepter l'offre d'un particulier qui souhaitait vendre sa parcelle n° 12 (7,81 ares de prairie) non constructible et hors zone humide, cadastrée section 17. Tarif : 499,84 € (fixé par France domaine).

■ Transformation d'un CDD en CDI

En application de la loi 2012-347 du 12 mars 2012 parue au JO, relative notamment à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, loi prévoyant une requalification de contrats à durée déterminée (CDD) en contrats à durée indéterminée (CDI), le conseil municipal a décidé à l'unanimité de transformer le contrat initial d'un agent contractuel (bachelier qui assurait des remplacements en mairie et quelquefois à l'école depuis plus de 7 ans à raison de 3,5 heures en moyenne par semaine), en contrat indéterminé. La création d'un poste d'adjoint administratif de 2e classe (catégorie C) à temps non complet de 7,30 heures / semaine a été nécessaire. L'agent sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon de l'indice brut 297, majoré 302, et sera chargé - le mercredi matin et le vendredi après-midi - du secrétariat d'accueil, de la gestion du nouveau système d'archivage et de documentation numérique et, si besoin, du soutien à l'instruction des dossiers croissants d'urbanisme.

■ Radars pédagogiques

Afin de sensibiliser encore davantage les usagers de la route sur les dangers de la vitesse en agglomération, et face au contexte particulier de la ville qui dispose de 7 entrées / sorties, la commune envisage d'acquiescer 2 radars pédagogiques supplémentaires (fixes) qui s'ajouteraient aux 2 actuels (mobiles). Coût estimé : 5000€ HT. Une demande de subvention de 30 % (Amendes de police) pourra être adressée au conseil général avec l'autorisation du conseil municipal par 8 voix « pour », 4 « contre » et 7 abstentions.

■ Subventions

Une subvention de 40 € a été accordée à la Batterie fanfare de Creutzwald pour sa prestation du 8 mai devant le monument aux morts.

■ Motion en faveur du lycée Félix Mayer

Le conseil municipal approuve et adhère à l'unanimité (sauf 1 abstention) à la motion pour le maintien de l'option « théâtre » au lycée Félix Mayer (fréquenté par des Hamois), considérant que « cette option permet aux élèves de s'ouvrir à la culture et aux autres et favorise leur projet d'étude et ainsi leur projet personnel » et que « si elle était amenée à disparaître, elle ferait perdre un peu de l'âme et de l'allant de cet établissement du territoire de la communauté de communes du Warndt qui se positionne souvent sur le podium des meilleurs de Lorraine ».

■ Divers et communication

Le maire a informé le conseil municipal que les toilettes extérieures (place du marché et parc de la mairie) sont achevées (accès handicapés compris), que le chantier de remplacement des fenêtres de la salle socioculturelle va démarrer dans les prochains jours (1 mois de travail) et que la rénovation de la toiture (du bâtiment principal) et le réaménagement de la cuisine et des WC attenants, sont envisagés. Un bilan très positif de la conférence sur les zones humides, qui s'est déroulée à Ham-sous-Varsberg le 3 mai en présence d'élus de nombreuses communes des régions de Forbach, Sarreguemines, Saint-Avold, Boulay, Bouzonville et Creutzwald, a été dressé. Un point sur les conclusions de la réunion en mairie de la Dreal (Direction régionale de l'environnement de

l'aménagement et du logement), du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) et de Géodéris, a été fait. Il a ainsi été révélé que la nappe des grès, suite à l'arrêt des pompes d'exhaure de La Houve, a frôlé le seuil d'alerte et qu'il est envisagé de se préparer dès maintenant à toute éventualité. La Dreal a rassuré le maire que les mesures nécessaires seront prises pour empêcher tout ennoisement de cave, notamment aux endroits qui ont été clairement identifiés par une étude. La cave de la mairie et deux à trois maisons individuelles aux alentours semblent concernées. Les sous-sols de l'école des Genêts et de la salle socioculturelle feront eux aussi l'objet d'un examen. Information a également été donnée quant au projet de mise en place d'une signalétique plus fournie d'intérêt local (commerces, entreprises, professions libérales, locaux communaux, etc.). Enfin, le maire a annoncé que la municipalité aura l'honneur de recevoir en visite officielle Odile Bureau, Sous-préfète de Boulay, le 22 juin. Elle en profitera pour inaugurer le sentier du marais.

Conseil Municipal du 18 juin

■ Vidéo protection

La commune est victime de nombreux actes de vandalisme et de vols. Des locaux communaux et des habitations de particuliers sont de plus en plus souvent visités et dégradés. Du mobilier urbain est régulièrement détérioré, voire volé. Un candélabre entier d'une valeur de 1400€ a même disparu en début d'année. Les plaintes à la gendarmerie se multiplient, et les tarifs des contrats d'assurances augmentent. Face à cette situation, un diagnostic de sûreté a été réalisé par le Groupement de gendarmerie départementale de la Moselle à la demande du maire. Il en ressort qu'un système de vidéo protection est fortement recommandé à deux endroits stratégiques qui sont le giratoire près de la mairie et le carrefour près de la pharmacie. L'objectif est d'apporter des preuves en cas de vandalisme ou de vols. Les usagers seront informés par des panneaux de signalisation d'un tel équipement, et les zones privées seront « floutées ». Le CM a accepté (à une abstention près) de se doter d'un tel système de protection. Une demande d'autorisation sera adressée à la Préfecture, et des dossiers de demandes de subventions (pouvant atteindre 80 %) seront constitués.

■ Redevance d'occupation du domaine public

France Télécom occupe le domaine public de la commune avec une emprise au sol de 3,90 m², une artère aérienne de près de 2 km et un réseau souterrain de plus de 23 km. Comme EDF, GDF et Numéricâble, l'entreprise France Télécom doit une redevance d'occupation du domaine public. Le CM accepte un règlement de 1 085 € pour l'année 2012,

conformément aux tarifs annuels définis par décret du 27 décembre 2005.

■ Location d'une parcelle communale

Une parcelle communale de 10,43 ares, située au nord de la commune, en lisière de forêt (parcelle 90 / section 8) est mise en location à l'entreprise Dalstein, dont le siège social se situe rue de la gare, pour un loyer annuel de 150 €. Le contrat prend effet le 1^{er} juillet 2012 pour une durée de 6 ans. Une convention a été signée avec le locataire pour le seul usage d'entrepôt de matériels non polluants inertes en vue de reconditionnement dans le cadre de ses activités d'entrepreneur forestier. Le locataire devra se conformer aux réglementations environnementales en vigueur concernant son activité.

■ Récupération de la TVA sur la vente d'un terrain

Lors de la vente d'un terrain communal (impasse des Muguets) en mars 2010, l'acquéreur a été contraint de payer la TVA à l'État suite à la mise en application subite d'une directive européenne. Or il s'avère que « la commune n'a pas agi en qualité d'assujetti pour cette vente d'un délaissé communal », dont l'entretien était devenu une charge trop importante pour la collectivité. Ainsi, l'acquéreur peut être dispensé de payer cette taxe. Une demande sera adressée au notaire Maître Kuhn pour rectifier l'acte de vente dans ce sens.

■ Annulation d'une retenue de garantie

Lors de travaux entrepris par la commune en 2007 à l'école des Genêts, une retenue de garantie pour d'éventuelles malfaçons avait été actée par le maire de l'époque pour l'entreprise chargée du lot n°1 « Ravalement de façades ». Un certificat administratif daté du 25 octobre 2007 annule cette retenue de garantie. Il sera demandé au Receveur municipal de réintégrer le montant concerné, soit 4 270,43€ dans les comptes de la commune.

■ Motion en faveur de l'ONF

Le conseil municipal approuve et adhère à l'unanimité à la motion pour le maintien du service public de la forêt proposé par les organisations syndicales de l'ONF. En effet une nouvelle réduction de 700 emplois s'annonce à l'horizon, alors que l'ONF n'est déjà plus en mesure d'effectuer l'ensemble de ses tâches qui lui sont confiées par la loi. Ces suppressions d'emplois risquent de faire perdre aux communes forestières un service de proximité de qualité qui permet d'avoir une vision globale de la gestion forestière. Le CM de Ham-sous-Varsberg demande à l'État de suspendre ces suppressions et souhaite un débat national sur l'avenir de la forêt publique, intégrant élus, personnels de l'ONF et représentants des usagers de la forêt.



L'année prochaine, la Kirb sera associée à un vide-grenier

■ Divers et communication

Le maire a informé le conseil municipal du résultat de l'appel d'offres concernant les tranches 2 et 3 de la réhabilitation du gymnase. Le lot 1 a été déclaré infructueux. Le lot 2 a été attribué à l'entreprise Beroc pour un montant hors taxes de 39 533,32€, le lot 3 à Jung Bragard pour 34 481,23€, le lot 4 à Savo pour 5 640,55€, le lot 5 à Da Costa pour 17 468,66€, le lot 6 à EGE pour 65 607,99€, le lot 7 à Ammi pour 62 233€, le lot 8 à Corbiaux pour 27 138,90€, le lot 9 à RFPB pour 20 618,28€ et le lot 10 à Art Dan pour 85 336€. Un avenant au marché de la tranche 1 d'un montant de 19 848€ a été attribué à l'entreprise Zillhardt pour réaliser les travaux du lot 1 (tranches 2 et 3) déclaré infructueux. Les travaux (tranche 2) se réaliseront du 4 juillet au 31 août 2012. Le gymnase sera non opérationnel durant cette période. Les travaux concernent notamment la salle de sport et une partie des sanitaires. À noter que le sol sera entièrement rénové d'un produit multifonctions, permettant la pratique de tous sports mais aussi l'organisation d'événements culturels.

Conseil Municipal du 17 septembre

■ Enquête publique

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation de l'entreprise Cooper Standard Automotive France qui souhaite exploiter une installation classée de formage à froid et d'assemblages de pompes hydrauliques sur son site creutzwaldois (près de l'hypermarché Leclerc).

■ Droit de fermage sur propriété communale

La commune perçoit un droit de fermage annuel (0,68 € l'are) pour les terrains cultivés lui appartenant. 284 ares sont exploités par l'EARL du Granroupelstouden de Coume, 142 ares par la Ferme du Château de Ham-sous-Varsberg et 18,41 ares par la Ferme ESCH de Coume. Total à percevoir : 302,20 € (+ 3 % par rapport à 2011).

■ Vente de véhicule

La municipalité met en vente - dans l'état - son ancien véhicule Renault Kangoo au prix de 500 €. Le futur acquéreur aura à sa charge, la remise en état de ce véhicule vieux de 14 ans, conformément au procès verbal établi par le centre de contrôle technique.

■ Suppression et création de postes de contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE)

Il a été décidé, pour les besoins du service, de créer un poste d'adjoint technique 2^e classe dans le cadre de l'embauche d'une personne en CAE, pour une durée déterminée de 6 mois (renouvelable), à temps non complet, suite à la fin de contrat de deux agents en CAE, l'une dans les écoles et l'autre au service technique (espaces verts). La commune emploie ainsi, à partir du 1^{er} octobre 2012 - en collaboration avec le Pôle emploi et la Mission locale - une

personne en CAE habitant la localité, pour une durée de 6 mois, à raison de 20 heures par semaine, au service technique. Les contrats CAE sont aidés à hauteur de 70 % par l'État.

■ Compactage d'une garantie d'emprunt

Le CM avait accepté, à l'unanimité, en 2010, d'accorder une garantie d'emprunt d'1,16 million d'€ (soit 50 % de l'emprunt total) à Néolia Lorraine (anciennement FMC) pour lancer un important programme de réhabilitation de logements à Ham-sous-Varsberg. Ces prêts viennent d'être réaménagés selon des caractéristiques financières plus avantageuses. Ce compactage-reprofilage permet la réalisation d'économies. En aucune manière le volume de prêts garanti initialement n'est impacté par cette modification. 40 logements sont concernés au Square Lussac-les-Châteaux et 67 au Square Canada et dans la rue de Ham. Les travaux consistent à réaliser des ravalements de façade et des remplacements de menuiseries. La garantie d'emprunt est régulièrement pratiquée par les collectivités locales. Avantages : elle permet à Ham-sous-Varsberg de fixer la population et d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers concernés.

■ Remboursement d'assurance

Suite à des actes de vandalisme et de vol, survenus les 17 et 29 mai 2012 au club house du tennis club et à l'école maternelle des Genêts, la municipalité s'est vue remettre deux chèques, l'un de 2 050,54 €, l'autre de 769,35 €, en dédommagement des frais engagés pour la réparation et le remplacement des équipements dérobés. Il est à noter que les 4 mineurs qui ont commis ces actes ont, entre-temps, été identifiés et présentés devant le juge pour enfants. Ils devront répondre de leurs faits et effectuer des travaux d'intérêt général.

■ Acquisition de 11 parcelles en zone humide et de 12 hors zone humide

Bientôt propriétaire de 31 hectares de zone humide (plus de 200 parcelles) à la suite de cinq opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'acquisition de terrains dans le marais de la Heide. Onze parcelles, d'une contenance totale de 93,63 ares, sont concernées par cette 6^e opération d'acquisition de terrains dans le marais. Coût total de cette opération : 2 712,81 € (tarifs de France Domaine), subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et par le Conseil Général (20%). Dans la continuité, il a été décidé d'accepter l'offre de particuliers qui, par le biais de la Safer, souhaitent vendre 12 parcelles non constructibles, hors zone humide, cadastrées sections 2, 7, 11 et 15, d'une contenance totale de 175,10 ares. Tarif : 3 435,91 € (fixé par France domaine). La commune n'est pas subventionnée pour cette dernière acquisition.

■ CCW / SIE

Le vice président de la CCW a présenté au conseil municipal le rapport administratif 2011 de la communauté de communes, conformément au code général des collectivités territoriales. Le rapport administratif 2011 du syndicat des eaux (SIE) de Varsberg / Ham-sous-Varsberg sur le prix et la qualité de l'eau a lui aussi été présenté.

■ Groupement de commandes avec la CCW, Creutzwald et Bisten

Un groupement de commandes avec la communauté de communes du Warndt, les communes de Creutzwald et Bisten a été constitué pour approvisionner, en carburants, les véhicules de service et, en fioul domestique, les chaufferies. Les frais matériels seront pris en charge par les différentes entités au prorata de leurs consommations. Durée : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016.

■ Actualisation des tarifs de location de la salle socioculturelle

Le conseil a adopté les nouveaux tarifs de location de la salle socioculturelle et du local associatif qui ont, tous deux, fait l'objet d'une rénovation ; ceux-ci seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2013. La dernière modification des tarifs remonte à trois ans. Utilisation de la salle socioculturelle pour 2 jours (week-end) : pour les Hamois, 200 € ; extérieur : 320 €. La salle, un jour de semaine : 110 € (Ham) et 170 € (ext.). Vin d'honneur avec verres (hors week-end) ou café après enterrement : 55 € (Ham) et 110 € (ext.). Réunion sans verre ni vaisselle : 50 € (Ham) et 70 € (ext.). Réunion avec verres et vaisselle : 65 € (Ham) et 110 € (ext.). A noter que la salle socioculturelle est mise à disposition gratuitement aux associations locales pour leurs assemblées générales (70 € pour les associations extérieures). Soirée banquet (associations, deux fois par an) : 80 € (Ham) avec acompte de 30 € ; 320 € (ext.) avec acompte de 100 €. Utilisation de la salle à des fins commerciales : 150 € (Ham) ; 170 € pour 1 jour et 320 € pour 2 jours (ext.). La commune dispose également d'un petit local associatif (sans vaisselle ni verre) qui est mis à disposition pour 50 € (Ham) et 90 € (ext.).

■ Demande d'avance de subvention

Une avance de 1 500 € (sur la subvention annuelle) a été accordée au FC Ham à la demande de son président.

■ Divers et communication

Le maire a informé le conseil municipal que, après avis de la commission d'appel d'offres réunie le 4 septembre, des avenants ont été attribués à des entreprises œuvrant dans le gymnase dans le cadre du marché de rénovation (tranches 2 et 3). On retiendra, en résumé, que des travaux supplémentaires de mise en peinture de la charpente métallique (plafond de la salle de sport), ont été nécessaires



CONTRÔLE TECHNIQUE
32 rue de Creutzwald HAM S/S VARSBERG
03 87 93 81 66

Réservez votre contrôle technique
en ligne sur
www.controle-technique-ham.com

CONTRE VISITE GRATUITE !



KNM
KAN NETTOYAGE MAINTENANCE
DEPUIS 10 ANS *Notre partenaire de qualité en propreté*

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

130, rue de la Gare
57150 Creutzwald

Tél. : 03 87 90 26 62 - Mobile : 06 83 94 71 69
kan@free.fr

pour un montant d'environ 7 000 € HT. Le projet initial préconisait de simples retouches de peinture.

Concernant le futur périscolaire, la consultation directe de 4 architectes a été lancée par courrier. Le candidat qui sera sélectionné, en appui de l'avis de la commission d'appel d'offres qui se réunira dans quelques jours, se verra confier la maîtrise d'œuvre de la construction d'une structure de type périscolaire d'une capacité de 80 élèves. Il a également été porté à la connaissance des membres du conseil municipal, que le contrat de service civique d'Élodie Stremier est prolongé de 6 mois.

Par ailleurs, proposition a été faite par Valentin Beck de donner le nom de Joseph Albrecht au complexe sportif rue de Creutzwald, en hommage à l'ancien maire qui a beaucoup œuvré pour le sport à Ham, dans toute la noblesse du terme. Les membres du conseil ont accueilli cette proposition de manière très favorable. Une nouvelle directive du 1^{er} ministre donne instruction de supprimer les termes « Mademoiselle », « nom de jeune fille », « nom patronymique », « nom d'épouse » et « nom d'époux » de tous formulaires et correspondances de l'administration.

Enfin, le 1^{er} magistrat a indiqué qu'un terrain communal constructible mais non équipé (classé UB) est à vendre au bout de l'impasse des Champs. D'une contenance de 17 ares environ, cette parcelle sera vendue en appui de l'estimation de France Domaine. Un autre terrain communal, classé UX (zone d'activités créatrice d'emplois), est à vendre rue de Boulay, juste à côté de l'entreprise Métal génération. D'une contenance de 63,78 ares, cette propriété est clôturée et équipée d'un large portail sur rails ; son prix de vente est comparable au tarif pratiqué sur le territoire de la communauté de communes du Warndt. Pour tout renseignement sur ce sujet, s'adresser en mairie à Denis Bayart, 1^{er} adjoint.

Conseil Municipal du 22 octobre

La population est en progression constante depuis l'an 2000. La commune compte trois établissements scolaires (maternelles et élémentaires) qui accueillent 235 écoliers. Forte de ses 63 commerces, entreprises et professions libérales, de sa situation géographique proche de Creutzwald (ville centre de la CCW) et de la présence d'un collège de 384 élèves, la petite ville attire de nouveaux habitants. Les demandes de permis de construire sont croissantes. Le Plan local d'urbanisme mis en place le 1^{er} février 2012, estime à 600 le nombre d'habitants supplémentaires que la commune pourrait accueillir en peu de temps ; de nombreux terrains à construire (en zone à urbaniser ou en « dents creuses ») sont disponibles. La volonté de créer un Accueil périscolaire - Cantine répond à une forte demande des parents d'élèves dont le sondage, qui a été réalisé par leurs propres moyens, révèle que plus de 100 d'entre eux seraient intéressés par une telle structure. Un second sondage, mené par Michel Amella, adjoint au maire chargé des écoles, montre que 32 élèves (dont

10 élèves de maternelle) fréquenteraient l'Accueil périscolaire - Cantine durant toute l'année, sans compter les occasionnels. Face à ce constat, les membres du conseil municipal ont accepté à l'unanimité la proposition longuement argumentée par le maire. L'ambition est de construire le bâtiment en 2013, et d'ouvrir la structure à la rentrée 2014. Le maître d'œuvre, Gilles Sinicco de Ham-sous-Varsberg, a été retenu après consultation de 4 architectes et après l'avis de la commission d'appel d'offres. Afin de réaliser ce projet au moindre coût, et pour éviter tout transport inutile, le périscolaire sera implanté dans un local existant, sous le préau de l'école des Genêts. Les travaux sont envisagés, soit en une seule tranche (capacité : 30 ou 50 enfants), soit en deux tranches (50 enfants) ; tout dépendra d'un 3^e sondage encore à réaliser et des conseils de partenaires comme la CAF. Le coût global de l'investissement (2 tranches) est estimé à 320 000 € HT, mobilier compris. La subvention attendue s'élève à 80 %.

Loyers communaux

Les loyers des 15 logements municipaux augmenteront à partir du 1^{er} janvier 2013 de 2,15 %, conformément à l'indice de référence des loyers.

Sécurité routière

Après la création d'une quarantaine de places de stationnement supplémentaires, un traçage au sol interdisant de se garer dans les couloirs bus, des opérations « gilets jaunes » pour sensibiliser les automobilistes sur le stationnement gênant, force est de constater que les problèmes de sécurité routière subsistent devant le collège Bergpfad (389 élèves). Face à ce constat, la commission municipale de sécurité, réunie le 11 octobre, a proposé de mettre la rue des Roses en sens unique. Mais avant de prendre toute décision, le maire a consulté les riverains, les parents d'élèves et le personnel enseignant de l'établissement. Un sondage papier a été adressé à 120 personnes et une réunion-débat a été organisée en mairie une heure avant la réunion du conseil. Après connaissance du résultat de cette concertation, le conseil municipal a décidé d'abandonner le projet de sens unique, se révélant trop dangereux en hiver. L'étude se poursuit : il est par exemple envisagé de faire sortir les collégiens (qui ne prennent pas le bus) du côté du parking du dojo. Par ailleurs, la proposition (de la commission Sécurité) d'installer un panneau stop à l'intersection de l'Impasse Claude Debussy et la rue Hector Berlioz (près de la pharmacie) n'a, elle non plus, pas recueilli d'avis favorable. Un réexamen de cette problématique est envisagé.

Plan de zonage d'assainissement

Le conseil municipal a approuvé le plan de zonage d'assainissement de la commune dont l'étude a été confiée par la CCW au cabinet BEPG et qui a fait l'objet d'une enquête publique. Le plan de zonage du PLU s'appuie sur ce plan de zonage de l'assainissement. Dans ses conclusions, le commissaire

enquêteur précise que « Ham-sous-Varsberg cherche à pérenniser la qualité de son environnement et à préserver ses cours d'eau, sa roselière ainsi que ses eaux souterraines ; pour atteindre cet objectif, la commune s'est dotée d'un PLU visant à contrôler l'urbanisation et à fiabiliser son réseau d'assainissement ».

Subventions

Une subvention de 40 € a été accordée à la batterie fanfare de Creutzwald pour sa prestation du 11 novembre, 150 € à l'association Seniors de Creutzwald (cité Maroc) dont une grande partie des adhérents réside dans la localité, 320 € (2 € / enfant / jour) à l'ASBH pour les 160 jours d'activité que cette structure intercommunale a proposés à 22 jeunes hamois durant les vacances d'été, et 400 € au Fonds départemental d'aide aux jeunes de moins de 25 ans. Cette dernière subvention, donnera lieu à la signature d'une convention avec le Conseil général.

Divers

Le maire a indiqué que la date du repas des Aînés a été fixée au dimanche 16 décembre (dans la salle pour tous de Varsberg) et que la commune participera à l'opération « Téléthon à Varsberg » au travers de 4 associations : les Amis de Lussac, les Lutins festifs, l'UNP de Ham et le Budo Kay. Le bulletin municipal « Ham 2012 » est en cours de préparation ; il sera distribué dans les foyers avant Noël.

Conseil Municipal du 19 novembre

Règlement local associatif

Trois modifications ont été apportées au règlement de location du local associatif (petite salle) suite à des plaintes de voisinage et à des impayés. Désormais, les manifestations devront s'achever à 3h00 du matin, le locataire (à défaut une personne adulte responsable) devra être présent durant toute la durée de l'événement et le chèque de caution ne sera remboursé qu'après état des lieux et règlement total de la somme due.

Subventions

Une subvention de 250 € est accordée à la chorale Jean qui anime la fête des aînés le 16 décembre prochain et 650 € à l'USEP (école des Genêts) dont une centaine d'élèves participe à des activités sportives, impliquant des frais de transports en bus, l'achat de matériels et la fourniture de goûters. Des subventions ont également été accordées, comme tous les ans à la même période, aux associations locales dont les animations, qu'elles organisent, « apportent de la vitalité et rendent la ville plus attractive ». Les sommes allouées ont été fixées en commission spéciale, selon des critères définis (nombre d'adhérents, intérêt général), Amis de Lussac : 650 € ; Anciens combattants : 150 € ; Lutins festifs : 200 € ; Chorale Sainte-Cécile : 340 € ; Club cynophile : 380 € ; Les Gueules noires (motos) : 330 € ; Radio amateurs : 70 € ; FC Ham : 600 € (+ acompte déjà perçu : 1 500 €) ; Joyeuses rencontres : 340 € ; Mineurs et travailleurs : 380 € ; Association sportive du gymnase (tennis, gymnastique, VTT, yoga) : 1140 € ; Union nationale des Paras : 365 €.

Motion

Le conseil municipal a décidé de soutenir à l'unanimité le Conseil Communautaire du Pays Naborien et ses administrés par une motion. « La décision du Groupe EON, troisième producteur d'électricité français fait état de l'arrêt en France de cinq centrales à charbon, ce qui pourrait provoquer la suppression de 535 emplois à partir de 2013 dont plus de 250 emplois au niveau de la Centrale Émile Huchet de Saint-Avold. Alors que l'Allemagne a décidé, suivie de l'Italie, de ne plus avoir recours au nucléaire et aura besoin



Réunion de concertation avec les riverains sur la sécurité routière devant le collège

Les délibérations

d'électricité, dans la phase transitoire avant que les énergies renouvelables ne prennent le relais, EON décide de fermer cinq tranches à charbon en France sans garantir l'investissement dans de nouveaux outils de production. Il semblerait que la stratégie de l'actionnaire allemand est, non pas d'investir à Saint-Avold, mais d'avoir accès au marché nucléaire en France. Si cette volonté se révélait exacte, le principe serait le suivant : on achète l'électricité nucléaire française à bon prix et on le revend à l'Allemagne au prix fort avec au passage, la suppression d'emplois. Cette politique industrielle est dévastatrice et inacceptable pour notre bassin d'emplois. La commune de Ham-sous-Varsberg se prononce pour le maintien des groupes 4 et 5 de la Centrale Émile Huchet ».

Pacte 57

La commune projette d'importants travaux de voirie à partir de 2013 dans la rue de la gare (environ 1 km de voirie avec création de places de stationnement), sur les parkings des écoles des Genêts et d'Anne Frank, et dans la rue de Creutzwald où un trottoir sera créé entre la pharmacie et le Chemin des corbeaux pour inciter parents et enfants à se rendre à pied à l'école. Le coût des travaux (qui seront réalisés en plusieurs tranches) est estimé à 923265,17 € HT (honoraires du maître d'œuvre compris). En adhérant au « Pacte 57 n°2 - Aménagements » du Conseil général, une subvention de 70 % (dont 164255 € de dotation garantie) est attendue, ainsi qu'une aide dans le cadre des « amendes de police ». Le chantier sera sous maîtrise d'ouvrage du Sivom-Vrd de Boulay-Bouzonville qui est chargé de lancer les appels d'offres.

Conseil Municipal du 3 décembre

DETR et CAF

La Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) sera sollicitée par la commune pour financer son projet d'aménagement d'un « Accueil périscolaire - cantine » d'une capacité de 50 enfants. Estimée à 320000 € (mobilier compris), la structure devrait être construite durant les vacances scolaires de 2013 sous le préau de l'école des Genêts. L'ouverture est prévue à la rentrée 2014. Une demande de subvention sera également adressée à la CAF de la Moselle. Second projet faisant l'objet d'une demande de subvention à la sous-préfecture : la vidéo protection. La commune est en effet victime de nombreux actes de vandalisme et de vols. Du mobilier urbain est régulièrement détérioré ou volé : un candélabre entier d'une valeur de 1400 € a même disparu en début d'année. Le camion municipal a lui aussi été dérobé au mois de septembre ; il a heureusement été rapidement retrouvé. Les plaintes à la gendarmerie se multiplient, et les tarifs des contrats d'assurances augmentent. Face à cette situation, un diagnostic de sûreté a été réalisé par un gendarme expert. Il en ressort qu'un système de vidéo protection est fortement conseillé à 2 endroits stratégiques : au giratoire près de la mairie et au carrefour près de la pharmacie. L'objectif est d'apporter des preuves en cas de vandalisme ou de vols. Les usagers seront informés par des panneaux de signalisation d'un tel équipement, et les zones privatives seront « floutées ».

Acquisition de parcelles en zone humide et de 4 hors zone humide

Bientôt propriétaire de 32 hectares de zone humide (plus de 200 parcelles) à la suite de six opérations d'acquisition foncière, la commune poursuit son action d'acquisition de terrains dans le marais de la Heide, qui abrite des espèces remarquables protégées et qui joue un rôle essentiel d'écrêtement de crues et d'épurateur d'eau par filtrage. Deux parcelles, d'une contenance totale de 27,39 ares, sont concernées par cette 7^e opération d'acquisition de terrains dans le marais. Coût total : 1487,68 € (tarifs de France Domaine), subventionnée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et par le Conseil Général (20%). Afin de faciliter l'acquisition des autres terrains dans le périmètre de l'ENS (Espace naturel sensible), une zone de préemption va être créée. 176 parcelles, d'une contenance totale d'environ 18 hectares, seront concernées. Dans la continuité, il a été décidé d'accepter l'offre de particuliers souhaitant vendre 4 parcelles, hors zone humide, cadastrées sections 3, 7 et 17 d'une contenance totale de 36,15 ares. Tarif 1582,68 € (fixé par France domaine). La commune n'est pas subventionnée pour cette dernière acquisition.

Cession d'un terrain constructible

Un terrain communal constructible de 16,31 ares, au bout de l'Impasse des Champs, cadastré section 8, parcelle n°126, et classé en zone UB sur le Plan local d'urbanisme, sera cédé au tarif de 32620 € (soit 2000 € l'are) à la SCI Egli de Petit Ebersviller. Ce terrain non équipé, a obtenu un CU. L'acquéreur aura à charge les frais de notaire.

Création d'une aire de jeux pour enfants

Une balançoire, un carrousel, une voiture de police, une étoile sur ressorts, un toboggan pourraient voir le jour dans l'espace vert situé derrière l'église. Cette aire de jeux destinée aux enfants en bas âge est estimée à 17000 € HT ; elle sera sécurisée par une clôture qui sera installée par les ouvriers communaux. Le Député de l'époque avait été sollicité pour financer en partie ce projet par une subvention exceptionnelle. Le dossier n'ayant pas abouti (nouvelles élections), la demande a été renouvelée auprès du Ministre de l'Intérieur.

Modification tableau des emplois

Suite à une promotion interne d'un agent du service technique, il a été décidé de créer un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et de supprimer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe.

Règlement salle socioculturelle

Deux modifications ont été apportées au règlement de location de la salle socioculturelle suite à des dégradations et à des impayés, à compter du 1^{er} janvier 2013. Désormais le locataire (à défaut une personne adulte responsable) devra être présent durant toute la durée de la manifestation et le montant de la location sera à régler dans sa totalité au Trésor Public dès réception de l'avis à payer. Le versement d'un acompte est donc supprimé.

Divers

Il a été porté à la connaissance du CM que, suite à des dégâts d'eau dans les vestiaires du gymnase, le nouveau sol de la salle de sport a été endommagé. L'entreprise responsable de cet incident fera intervenir son assurance.

8 Nichoirs installés sur le sentier du marais

Afin de combattre la chenille processionnaire, (les poils de cette chenille sont urticants ; un cas a été repéré rue de Creutzwald en bordure de chaussée), la commune a installé 8 nichoirs à oiseaux (mésanges,) près de l'étang de l'Escherbruch (sentier du marais). Ces nichoirs en bois ont été réalisés - bénévolement - par Rodolphe Deger du Square Canada, membre d'une commission communale.



Christian Leroux installe les nichoirs

CND Entreprise
Espaces verts,
Abattage, Élagage.

Entrepreneur forestier
Cyrille DALSTEIN

67, rue de la Gare
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. : 06 12 31 43 85
dalstein.cyrille@live.fr

MONTAGE - ÉQUILIBRAGE - GRATUITS

PNEUS A DOMICILE

Particuliers - Entreprises
CHEZ VOUS - SUR CHANTIER - DEPOTS

Jonathan UJCIC

PNEUS À DOMICILE

Jonathan UJCIC

☎ 06 86 21 46 81 - 03 87 29 90 30

Situation actuelle

L'année 2012 aura été en continuité dans l'apurement des dettes de la commune, par économie sur le fonctionnement, et par une augmentation modérée des recettes liées aux impôts et taxes. Au 31 décembre, la dette (emprunts) s'élève à 335 000 € (capital + intérêts).

Perspectives

Sur la même ligne de conduite, la remise en conformité du gymnase (tranche 3), la rénovation de la salle socioculturelle et la réparation progressive des trottoirs seront poursuivies en 2013 grâce à une optimisation rationnelle des subventions. Un chantier important de voirie (estimé à 950 000 € HT en plusieurs tranches) et la construction d'une structure d'accueil périscolaire – cantine (estimée à 320 000 €, en 2 tranches), sont également prévus ; un emprunt sera sans doute nécessaire pour les réaliser. C'est la première fois que l'actuelle équipe municipale ferait appel à un emprunt, par nécessité car, avec le périscolaire, elle compte attirer de nouveaux habitants. C'est une question d'équilibre budgétaire.

Compte administratif 2011

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	257 847 €
Charges de personnel	427 196 €
Autres charges de gestion courante	80 690 €
Charges financières	20 041 €
Charges exceptionnelles	9 €

Dépenses de l'exercice 785 783 €

Recettes de fonctionnement

Atténuation de la charge	1 327 €
Ventes de produits	90 067 €
Impôts et taxes	411 635 €
Dotations, subventions, participations	572 406 €
Autres produits de gestion courante	72 824 €
Produits exceptionnels	21 603 €

Recettes de l'exercice 1 169 862 €

Excédent de fonctionnement 384 079 €

Dépenses d'investissement

Opérations d'équipement	612 303 €
Emprunts et dettes	82 865 €

Dépenses de l'exercice 695 168 €

Recettes d'investissement

Subventions d'investissement	171 715 €
Dotations fonds et réserves	88 022 €
Affectation N-1	193 533 €
Opérations d'ordre entre sections	0 €
Excédent d'investissement reporté	78 724 €

Recettes de l'exercice 531 994 €

Déficit d'investissement -163 174 €

Excédent global de l'exercice 2011 : 220 905 €

Budget primitif 2012

Dépenses de fonctionnement : 997 062 €

Fournitures, services	340 705 €
Frais de personnel	447 000 €
Participations et subventions	88 440 €
Charges financières	21 670 €
Charges exceptionnelles	1 510 €
Virement à l'investissement	97 737 €

Recettes de fonctionnement : 997 062 €

Produits des services	36 900 €
Impôts et taxes	419 189 €
Subventions et autres produits	535 423 €
Produits exceptionnels	5 550 €

Dépenses d'investissement : 1 470 061 €

Immobilisations en cours	400 500 €
Opérations	819 400 €
Remboursements d'emprunts	86 897 €
Déficit d'investissement reporté	163 174 €

Recettes d'investissement : 1 470 061 €

Subventions	798 875 €
Dotations, réserves	513 079 €
Excédent d'investissement reporté	0 €
Produit des cessions d'immobilisations	60 370 €
Virement du fonctionnement	97 737 €

■ Le Forum des métiers en uniformes de février a été unanimement apprécié



L'initiative de la commune qui organise pour la 3^e fois dans les locaux de la mairie, un forum dédié aux métiers en uniformes, a été chaleureusement saluée par les personnalités et visiteurs venus nombreux ce mercredi 8 février.

Les élus locaux (André Boucher, vice président du conseil général, Jean-Paul Dastillung président de la Communauté de communes du Warndt, Jean-Luc Wozniak, Gaston Boutron, Raymond Marek, Jean Herstowski, Eddie Muller et Erwin Thiel, respectivement maires de Creutzwald,

Guerting, Varsberg, Bisten, Porcellette et Diesen, les adjoints et des conseillers municipaux de la commune) et des personnalités civiles et militaires (Miss Lorraine, le lieutenant-colonel Bidon, officier supérieur adjoint à la délégation militaire du département de la Moselle, l'officier représentant le capitaine Glad commandant la gendarmerie autonome de Creutzwald), se sont associés à ce forum des métiers qui a réuni dans la salle du conseil les trois corps d'armée (Terre, Marine, Air), la Légion étrangère, la Gendarmerie, la Police, la Douane et la Mission locale.

Coordonné par Jean-Luc Kopp (conseiller municipal et correspondant Défense de la commune), il a permis à de nombreux jeunes (venus notamment du collège Bergpfad) d'être informés sur les possibilités d'orientation vers ces métiers, rappelant que « l'armée, la gendarmerie, la police, la douane, embauchent chaque année ».

■ 200 motos devant la mairie



La sortie Poker Run du club de motos Les Gueules noires a eu un succès inespéré ce 1^{er} mai, avec plus de 200 équipages au départ. Les quelque 300 motards ont rejoint Abreschviller puis sont revenus à Ham-sous-Varsberg pour se restaurer.

La commune leur a mis la Place Armand Gambis, le parc de la mairie et les toilettes extérieures à disposition.

■ Fête des Anciens 2011



ENTREPRISE KUCUK

**Tous travaux en bâtiment
Gros œuvre - Maçonnerie - Carrelage**

**Tél./Fax : 03 87 92 92 42
Mobile : 06 11 42 50 96**

2, rue George Sand - 57730 Petit-Ebersviller
fikri.kucuk@neuf.fr

■ Quatorze porte-drapeaux à la cérémonie du 8 Mai



La cérémonie de commémoration de la victoire de la dernière guerre mondiale a une fois de plus été remarquable et profondément digne.

Quatorze porte-drapeaux, une douzaine d'officiers et sous-officiers de réserve, les anciens combattants, les membres de L'Union nationale des parachutistes locale en tenue, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (accompagnés de jeunes sapeurs pompiers), des membres de la société des mineurs et travailleurs en uniforme, les membres du Conseil municipal sous la conduite de Valentin Beck, et des élus honoraires se sont donné rendez-vous pour commémorer ce 67^e anniversaire de l'armistice de 1945 et le 57^e anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu du 7 mai 1954.

Parmi les personnalités civiles on pouvait reconnaître : André Boucher vice président du Conseil général, Joëlle Borowski conseillère régionale, Jean-Paul Dastillung, président de la CCW, le Capitaine Glad, commandant la compagnie autonome de Gendarmerie de Creutzwald.

La trompette, accompagnée du tambour, a annoncé la levée des couleurs et l'allumage de la flamme. Le message de l'État a été lu par le maire et celui de l'Union des anciens combattants par deux écolières. Le Maître de cérémonie Dario Ribotta a ensuite donné la parole à deux de ses frères d'arme qui ont lu des citations en rapport avec la bataille de Diên Biên Phu.

Puis la prière des parachutistes a été récitée par le Président Jean-François Filler. Après un dépôt de gerbes par la Municipalité, les Anciens combattants et l'UNP, la Marseillaise a été chantée par des élèves de l'école Anne Frank sous la conduite de leur professeur d'école M. Hochard, accompagnés de toute l'assistance. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur servi à la mairie par les membres de la commission des fêtes et les adjoints au maire.

■ Carton plein à la Fête de la Musique de Ham



La fête de la musique 2012 fut un bon cru. Les organisateurs, le club canin en partenariat avec la municipalité et la commission communale des fêtes, sont plus que satisfaits. La météo était clémente et malgré la coupe d'Europe de football, la fête a battu son plein ; on a compté plus de 200 personnes à 21h45 où il a fallu se réalimenter en grillades et boissons. Organisée dans

le respect de la tradition (les artistes locaux ont joué sans cachet), l'événement culturel a permis à Tara Lawson et à Bernadette de la localité d'exprimer leur talent. Se sont succédés jusque tard dans la soirée : les Têtes brûlées (hard rock), The Shepherd (rock alternatif) et Sweet guitar. Plusieurs membres de ces groupes sont hamois ou originaires des communes voisines.

Les bénévoles se sont vus offrir un t-shirt aux couleurs de la commune par le maire. Le bénéfice a été remis au Centre communal d'action sociale.



■ 250 mètres d'étales au vide grenier de Ham



Le vide grenier organisé par l'association slovène Nanos dimanche 24 juin à Ham-sous-Varsberg a remporté un bon succès malgré le nombre important d'autres manifestations dans les alentours.

42 exposants se sont installés sur 250 mètres linéaires d'étales. La rue du ruisseau est devenue piétonne pour l'occasion, la Place Armand Gambs et le parvis de la mairie ayant été rapidement et pleinement occupés.

Les chineurs se sont déplacés nombreux du matin au soir, et ont pu se restaurer sur place dans une ambiance champêtre très agréable.

■ Nouveau commerçant sur le marché de Ham

À l'occasion de son 4^e anniversaire, un nouveau commerçant s'est installé sur le marché de Ham : la ferme des 3 bans de Narbéfontaine propose du jus de pomme. Il s'ajoute aux marchands de miel et confiture, de poulet et de viande de la ferme Saint-Nicolas.



Événements de l'année

■ Championnat de Lorraine d'agility

Dimanche 17 juin a eu lieu le championnat de Lorraine d'agility à Ham-sous-Varsberg. Le fait que l'organisation d'un événement de cette envergure soit confiée au club canin local, présidé par Jean-Marc Dorkel, est un hommage en soi et montre le sérieux de cette association.



■ M^{me} la Sous-Préfète en visite dans la commune

À l'invitation du maire, Odile Bureau, Sous-Préfète de Boulay, est venue en visite officielle dans la commune le 22 juin. Une présentation en salle (avec les adjoints au maire et le Receveur municipal), et une visite en voiture particulière (à proximité des zones à urbaniser, du marais, des 4 établissements scolaires, du gymnase, du dojo et du complexe sportif) ont permis à la représentante de l'État d'avoir une vision globale de la seconde ville du Canton. Mme Bureau a qualifié de « parfait » l'accueil qui lui a été réservé et s'est dite prête à revenir pour une visite plus approfondie (notamment des locaux communaux) de « cette très belle commune de l'arrondissement ».



■ Nuit des étoiles à Ham



Dans le cadre de la 22^e Nuit des étoiles, le club canin de Ham a organisé la « Nuit des étoiles à Ham » - avec l'aide de la municipalité - en partenariat avec l'Astroclub Polaris de Freyming-Merlebach, sur le terrain de football de Ham, samedi 8 septembre.

Tout a été fait pour que les visiteurs ne partent pas frustrés en cas de conditions météo défavorables.

Une terrasse couverte a permis d'observer le ciel même en cas de pluie, et une exposition inédite en salle de 80 photographies du ciel (comètes, constellations, lune, planètes, soleil, nébuleuses) et de météorites (notamment de Mars), a complété le dispositif.

Comme le ciel était dégagé, 8 télescopes se sont installés sur la pelouse du terrain de football.

Originalité : l'éclairage public a été coupé pour réduire au maximum la pollution lumineuse.

Possibilité a également été offerte d'observer le soleil l'après-midi. Beau succès de la manifestation.

■ Chemin des Corbeaux : la fête de quartier a 20 ans !



Alain Knaff est l'un des initiateurs de la fête de quartier qui se déroule tous les ans Chemin des Corbeaux. Pour son 20^e anniversaire, elle a réuni 85 voisins de tout âge (du bébé au papy), du Chemin des Corbeaux, des rues voisines (Creutzwald, Abbé Cavélius, Bizet, Berlioz) et même d'autres communes (anciens voisins ayant déménagé). Le maire Valentin Beck (accompagné de son épouse) s'est déplacé pour l'occasion et est venu saluer cette belle fête régulière « qui entretient le lien social et l'entraide, bannit l'indifférence au profit de la convivialité et accentue la sécurité notamment lors des départs en vacances ». Michel Amella, adjoint au maire résidant dans le quartier, a participé aux festivités qui se sont déroulées autour d'un feu de la St-Jean et d'un barbecue géant préparé par Gérard Fistarol, dont les fumées n'ont pas incommodé les voisins puisqu'ils étaient de la fête.

■ Fête champêtre



La fête champêtre des Amis de Lussac, remporte toujours un franc succès

■ Le Forum des métiers en uniformes de septembre a prouvé son utilité



Preuve en est par le nombre de contacts établis (une douzaine par stand) et le nombre de dossiers montés. Selon les gendarmes, au moins deux inscriptions «devraient aboutir». Du côté des pompiers, un volontaire a été recruté pour Saint-Avold. L'adjudant de l'armée de terre s'est, quant à lui, dit agréablement surpris par la « qualité des contacts » (beaucoup d'intérêt de la part des jeunes pour ces métiers) et une affluence « plus forte qu'à Dieuze dans la même période ».

Tous convaincus du potentiel hamois, les exposants et les organisateurs se sont donné rendez-vous vendredi 12 avril 2013.

■ 1^{er} Canicross à Ham



115 concurrents venus d'Alsace, de Lorraine, de Franche Comté et d'Allemagne ont participé au 1^{er} canicross hamois qui s'est déroulé dans la forêt le 6 octobre.

Organisée par le club « Spiridon Alsace », cette activité sportive a de multiples variantes : le canicross où l'on court avec son chien, la canimarche où l'on marche avec son chien et le canivtt où le maître pédale, toujours avec son chien. Devant ce succès, la manifestation a toutes les chances de se reproduire l'année prochaine.

■ Émouvante cérémonie des parachutistes à Ham



12 porte-drapeaux à la cérémonie du Drakkar

La section hamoise de l'Union nationale des parachutistes (présidée par Jean-François Filler) a rendu, dimanche 28 octobre, un vif hommage à ses 58 frères d'armes disparus, parmi d'autres militaires, lors d'un attentat suicide au Liban il y a 29 ans.

Les Parachutistes hamois, et avec eux 12 porte-drapeaux et de nombreux représentants d'Alsace-Lorraine venus des communes voisines, mais aussi des régions de Metz, Thionville, Boulay, Forbach et Strasbourg, ont participé à la cérémonie. Une délégation du conseil municipal conduite par le maire Valentin Beck est venue rendre hommage aux bérets rouges dont la commémoration était orchestrée non sans émotion par Dario Ribotta de l'UNP de Ham qui, à l'époque, était témoin des événements. Gaston Boutron, maire de Varsberg, s'est lui aussi associé à la cérémonie qui s'est achevée par un dépôt de gerbe. Un vin d'honneur, puis un repas ont clôturé la manifestation

■ 4^e édition du festival Ham'Stram'Gram

Dans le cadre d'une convention avec la médiathèque intercommunale du Warndt, les Lutins festifs ont organisé la 4^e édition du festival Ham'Stram'Gram dans la salle socioculturelle.

Le public (une centaine de personnes venues parfois de très loin) était moins nombreux que l'an dernier. Trois groupes lorrains et deux de la région parisienne étaient à l'affiche, dont l'accordéoniste de Manu Chao, B. Roy. En entrée, le duo folk « The Yokel » a fait sensation avec ses instruments de musique originaux.

Puis se sont succédés : Poppers (punk-rock), Bobby Six-killer (reggae) et King Automatic (rock pur et dur).



La réputation d'Ham'Stram'Gram dépasse désormais les frontières du Grand Est de la France.

■ 11 Novembre : l'Hommage à tous les morts pour la France



La cérémonie a été marquée par la présence de la Sous-préfète de Boulay

La commémoration du 11 Novembre a été marquée cette année par la présence remarquable d'Odile Bureau, Sous-préfète de Boulay. Cinq porte-drapeaux, une dizaine d'officiers et sous-officiers de réserve, des anciens combattants, les membres de l'Union nationale des parachutistes (section Ham) en tenue, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (accompagnés de jeunes sapeurs pompiers), un adjudant de gendarmerie représentant le Capitaine Glad, des membres de la société des mineurs et travailleurs en uniforme, des membres du Conseil municipal, des élus honoraires et des présidents d'associations locales se sont associés à cette « reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande guerre », selon les propres termes employés par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense dans son message écrit.

Moment émouvant : la Marseillaise a été chantée avec brio par 17 élèves de l'école des Genêts sous la conduite de leurs enseignants.

Après la cérémonie « militaire », le cortège s'est rendu à la salle paroissiale où Christine Thil (secrétaire de mairie) a été décorée de la médaille d'argent régionale, départementale et communale pour ses 20 ans de loyaux services, et Guido Boutter (maire honoraire) a reçu des mains de la sous-préfète la médaille d'argent de Jeunesse et Sports.



Christine Thil (adjoite administrative territoriale principale de 2^e classe) a été décorée par Valentin Beck de la médaille d'argent régionale, départementale et communale pour 20 ans de dévouement et de loyaux services.



Guido Boutter (maire honoraire) a reçu des mains d'Odile Bureau la médaille d'argent de Jeunesse et Sports, en présence de Robert Wilhelm, président de l'association des bénévoles du sport, de la culture et de la vie associative.

■ Amis de Lussac : la section culturelle très dynamique

La section culturelle des Amis de Lussac, animée par Denis Carmagnani, a organisé plusieurs événements dans la commune : du théâtre, de la danse traditionnelle et du chant choral.



Théâtre dans la salle paroissiale



Soirée ukrainienne au gymnase



Concert de la chorale Crescendo au gymnase. Le spectacle intitulé « chante et mets tes baskets » a été dynamique avec des chants et une chorégraphie à couper le souffle. La quarantaine d'artistes a longuement été applaudie par les quelque 80 mélomanes dont Joëlle Borowski, conseillère régionale.



TP STEINER
Travaux publics - Terrassements - Aménagements extérieurs

Les aménagements extérieurs, c'est notre métier.
(Voiries, assainissement, réseaux, clôtures et... des idées)

14, rue Henri Poincaré 57150 CREUTZWALD
Tél : 03-87-82-01-92 Fax : 03-87-90-24-97



TAXIS

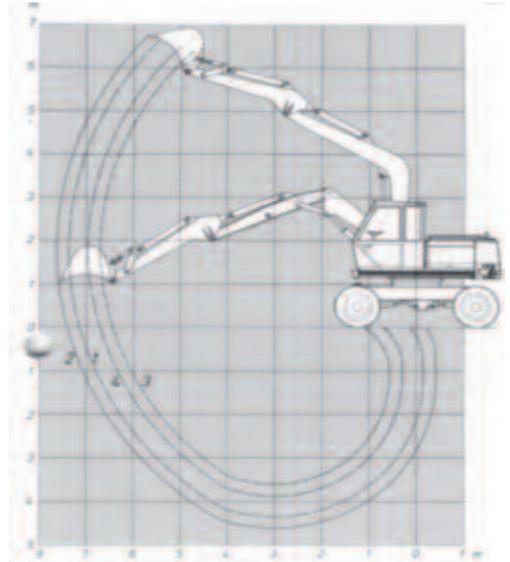
03 87 93 01 60

103, rue de Creutzwald - 57880 HAM S/S VARSBERG
57150 CREUTZWALD

Place de la Mairie - 57880 VARSBERG

DEPUIS 1985 À VOTRE SERVICE

Terrassement Etude Mécanique Maintenance



David GAPSKI

57 route de Creutzwald
57880 HAM SOUS VARSBERG

TEL : 06/84/37/71/66

Email : DAV.JEN@WANADOO.FR

Événements de l'année

■ St-Nicolas rend visite aux écoliers de Ham-sous-Varsberg

Saint Nicolas est venu rendre visite aux 235 écoliers de la commune. Le Patron des écoliers a distribué des friandises à tous les enfants sages sous la conduite de membres du conseil municipal.



À l'école maternelle des Genêts



À l'école maternelle Les P'tis loups



À l'école élémentaire des Genêts



À l'école Anne Frank

■ Ham partenaire de l'AFM-Téléthon à Varsberg

Ham-sous-Varsberg a participé à l'opération « Téléthon à Varsberg » avec le concours de 5 associations :

- les Amis de Lussac (marche des Martinien),
- le Club Budo Kay (démonstrations d'arts martiaux),
- les Lutins festifs (technique lumière/sécurité),
- la section locale de l'Union nationale des parachutistes (aide au montage : démontage)
- l'ASGH (vente de porte-clés).



L'école d'arts martiaux de Ham en démonstration sur la scène du Téléthon



Les 43 Martinien ont été accueillis par le maire de Ham à l'entrée de Varsberg

■ 100 élus, ingénieurs, techniciens, amoureux de la nature et collégiens, en conférence à Ham-sous-Varsberg

Le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) du Bassin Houiller a organisé - avec l'appui de la commune de Ham-sous-Varsberg - une conférence sur les zones humides au collège Bergpfad. Près de 70 maires, adjoints, techniciens, ingénieurs et amoureux de la nature - auxquels se sont ajoutés 30 élèves de 4^e -

ont pu apprécier les témoignages des maires de Creutzwald (marais de la Bisten), d'Altwiller (marais d'Altwiller), de Hoste (les étangs de Hoste) et de Ham-sous-Varsberg (marais de la Heide). La conférence a été suivie d'une sortie dans le marais de la Heide sous la conduite de Valentin Beck pour découvrir le sentier en cours de réalisation.



Dans le marais



Au collège Bergpfad

■ 3 maires unis autour d'un marais



Réunion en mairie de Ham

Les élus des communes de Porcellette, Diesen et Ham-sous-Varsberg se sont réunis le 25 octobre en mairie de Ham, en présence de représentants du Conseil général et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, pour dresser un bilan de leur projet commun de préservation du marais de la Heide. Après l'acquisition foncière de plus de 20 hectares (14 ha rien qu'à Ham), il est désormais question de diagnostic, de plan de gestion et de plan d'aménagement, dont la maîtrise d'œuvre pourrait être confiée à la commune de Ham-sous-Varsberg. Le taux de subvention de cette seconde opération atteindra 80 %, après déduction d'une participation financière de 10 000 € consentie par la Société des Eaux de l'Est dans le cadre de mesures compensatoires.

L'atout environnemental est évident pour les communes : un marais permet de réguler la ressource en eau et de prévenir les crues ; un marais joue aussi un rôle d'autoépuration important. L'atout écologique n'est pas en reste puisque cette zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) dont il est question, abrite de nombreuses espèces animales protégées, comme le Martin-pêcheur d'Europe, la grande aigrette, le grèbe huppé et la rousserole turdoïde.

À cela s'ajouteront la valorisation et la sensibilisation de la population à ce patrimoine naturel devenu rare. Si Ham-sous-Varsberg a déjà ouvert la voie par la création d'un sentier pédagogique sur une des berges de l'étang de l'Escherbruch, Porcellette envisage de le poursuivre de l'autre rive et de réaliser ainsi la boucle tant attendue par les nombreux promeneurs qui se sont déjà approprié le site.

■ Des bénévoles fleurissent la commune



Tous les ans depuis 2008, des membres de la commission Fleurissement, du conseil municipal, du personnel communal - et même de simples citoyens - se réunissent un samedi matin pour fleurir la commune aux endroits les plus stratégiques. Pas moins de 180 plants de fleurs ont orné l'entrée de Ham en venant de Creutzwald, la rue Hector Berlioz, l'îlot devant la pharmacie, l'intersection entre les rues de Boulay et de la gare, le terre-plein dans le virage à proximité de l'entreprise Métal Génération, la place près de l'école Anne Frank, la place de la mairie, le giratoire près du cimetière, la place devant l'église, le carrefour vers Varsberg et Porcellette. Les terre-pleins ont été recouverts de chanvre pour réduire la consommation d'eau d'arrosage.

■ Déco de Pâques : 39 sujets fait main

La décoration de Pâques séduit les hamois et les gens de passage. Un succès légitime d'autant plus que les 39 lapins, poules et œufs de Pâques ont été complètement réalisés à la main par le personnel municipal. On en compte 1 de moins que l'an dernier. Ce lapin a pris la poudre d'escampette l'an dernier. On ne l'a jamais retrouvé.



■ La commune de mieux en mieux fleurie

En quelques années, le fleurissement de la ville s'est développé grâce aux efforts des membres du service technique et de bénévoles de la commune sous l'impulsion de l'équipe municipale.

Au concours « Je fleuris la Moselle », organisé par le Conseil général, la commune s'est distinguée cette année en décrochant quatre prix. Ham-sous-Varsberg a remporté le 2^e prix d'arrondissement dans la catégorie « ville de 2000 à 4000 habitants », et obtenu un prix spécial du jury pour l'encourager dans sa décoration de la mairie. M. et Mme Andolfi, ainsi que M. et Mme Boutter ont été distingués pour le fleurissement de leur maison individuelle, respectivement rue de Guerting et Impasse des Roseaux.



Les lauréats lors de la cérémonie de remise des prix à Dalstein, accompagnés d'une représentante du jury.



La municipalité a organisé une réception le 22 novembre pour remercier toutes les personnes ayant contribué au fleurissement de la commune.

Les habitants fleurissent de plus en plus leurs maisons et balcons, et participent ainsi à l'opération « Je fleuris Ham ».

Pour les remercier et les encourager, le maire et ses adjoints, donnent chaque année, en présence du conseiller général, une réception pour les mettre en l'honneur et leur offrir un petit présent et un diplôme.



■ Les animaux du marais ont envahi tous les quartiers de Ham

Ham-sous-Varsberg est tellement convaincue de l'intérêt écologique du marais de la Heide, qu'elle a pris comme thème de décoration estivale, cette année, les « Animaux du marais ». Près de 40 sujets ont ainsi été réalisés à la main durant l'hiver par les membres du service technique. 27 oiseaux (aigrettes, martin-pêcheurs, grèbes huppés, canards), jouent à cache-cache avec des sangliers, chevreuils, lapins et autres mammifères du marais, dans tous les quartiers de la ville et plus particulièrement aux endroits stratégiques (giratoire, pharmacie, école Anne Frank et entrée de la ville en venant de Creutzwald).



■ Knœdels à la farine

Ingrédients :

500 g de farine
3 œufs
1 cuillère à café de sel
¼ l de lait (environ)

Préparation :

Battre la farine, les œufs, le sel en ajoutant le lait jusqu'à obtenir une pâte homogène, pas trop liquide ni trop épaisse.

Prendre une cuillère à soupe à demi pleine de pâte et la plonger dans de l'eau bouillante salée.

Laisser cuire pendant 20 minutes sur feu doux.

On peut ajouter à la pâte au moment de la préparation du fromage blanc, ce qui rend les knœdels plus tendres et plus légers.



Bon appétit !

SMPF

GRUPE
TELLOS



**Assainissement
Génie Civil
Travaux Publics
Chauffage urbain**



SMPF

Europort ZAC Carling - BP 70007
57501 SAINT-AVOLD Cedex
Tél. : 03 87 81 88 70 Fax : 03 87 91 36 12
contact@smpf.fr



TOP COULEUR

JCM AUTO & Utilitaire
Agent IVECO

Carrosserie - Peinture
Mécanique - Électricité
Montage GPL

Tél. : 03 87 93 14 46

Fax : 03 87 90 23 17

topcouleur@live.fr

20 rue de Porcelette
57880 Ham-sous-Varsberg

BLANCK et Fils

Chauffage - Sanitaire - Entretien

Fioul, bois,
pompes à chaleur,
solaire et gaz



62, rue de la Houve
57550 Merten

Tél. : 03 87 93 19 26

blanck.et.fils@wanadoo.fr

Les travaux de l'année 2012

L'année 2012 a à nouveau connu de nombreux chantiers. À la salle socio-culturelle (près du stade) une seconde porte dite de sécurité a été percée. Elle présente un double avantage : accroissement de la sécurité des personnes, possibilité de créer une terrasse extérieure couverte. Le toit du local associatif (ou bureau de vote n°2) a été remplacé (local chaudière compris).

La remise en conformité en matière de sécurité et d'économie d'énergie a également concerné le toit de la cuisine (avec les 2 puits de lumière), mais aussi les portes et fenêtres de l'ensemble du bâtiment. Radiateurs et murs intérieurs ont été repeints par des jeunes en emploi d'été, mais aussi des bénévoles issus du conseil municipal et des commissions communales. Un nouveau revêtement de sol a été posé.

À la mairie, une porte supplémentaire a été percée à l'arrière. Elle est réservée aux locataires du dessus ; l'entrée principale de la mairie devient ainsi exclusive. Dans le parc, 4 toilettes extérieures (dont 1 pour personnes handicapées) ont été réalisées avec accès pour personnes à mobilité réduite. Le réseau d'assainissement concerné a été adapté à la nouvelle configuration.

Dans la rue de la gare, des travaux de mise en conformité de l'assainissement ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre du Smiasb ; ils ont duré près de six mois.

La commune a également poursuivi les travaux de création d'un sentier le long de l'étang de l'Escherbruch (pose d'un observatoire pour oiseaux, de 2 bancs, d'une barrière au bout de l'impasse des Œillettes, de 4 poubelles et d'une arche anti-caravanes).

Le parking du cimetière a été réparé par gravillonnage par la société SEES qui y a enfoui le câble des éoliennes de Coume.

Le petit pont sur la Bisten a connu une petite cure de jouvence avec une mise en conformité des barrières de sécurité.

À l'école Anne Frank, un rideau métallique de sécurité a été installé devant la porte d'entrée principale donnant sur la rue. Objectif : pallier aux nombreuses et récurrentes dégradations observées à cet endroit.

Enfin, au complexe sportif (le long de la rue de Creutzwald) et devant le collège (le long de la grille et alentours), des arbres devenus trop envahissants ont été supprimés.

Autour du terrain de football, les haies ont été élaguées avec la participation du chantier d'insertion de l'ASBH. Avantages : plus de clarté et moins de travaux d'entretien.



Les bénévoles ayant participé aux travaux de peinture dans la salle socio-culturelle



Pose du rideau métallique à l'école Anne Frank



Une porte supplémentaire a été percée à l'arrière de la mairie



Coupe des arbres devant le collège



Mise en conformité du regard près du cimetière par le SMIASB



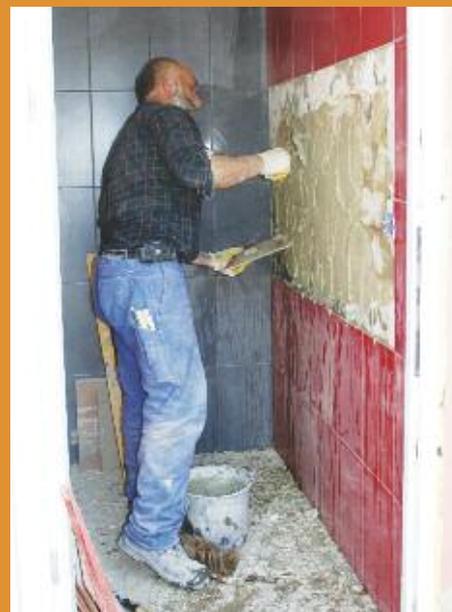
La réception du chantier du Smiasb de la rue de la gare a été actée à l'issue d'une réunion du syndicat qui s'est déroulée dans la salle socioculturelle, en présence des membres titulaires et suppléants des 6 communes membres (Ham-sous-Varsberg, Porcellette, Varsberg, Guerting, Diesen et Bisten), de tous les maires et des représentants des entreprises ayant œuvré sur le chantier.



La salle socio-culturelle : nouvelles fenêtres, nouveau sol, peinture rafraîchie.



Réfection du toit du local associatif



Réalisation de 4 toilettes extérieures dans le parc



Rénovation de l'assainissement rue de la Gare par le SMIASB

■ Le froid fait des dégâts même le dimanche

Dimanche 12 février, les familles Ulmer et Diskry ont alerté la commune de la rupture d'une conduite d'eau potable devant leur habitation rue de l'Église. Le technicien du syndicat des eaux de Varsberg et Ham, aidé du chef du service technique de Ham (équipé du camion de la commune), sont intervenus rapidement sur les lieux et ont réparé, après cinq heures de travaux, la fuite située à une profondeur d'1,20 m. Une température négative durant plus de 15 jours consécutifs, atteignant parfois -18, 5°, constitue la cause principale de ces dégâts. Plusieurs ruptures de conduites d'eau enterrées ont ainsi fait l'objet de travaux d'intervention rapide dans la commune de Ham.



■ Gymnase : la salle de sport rénovée du sol au plafond

Après la 1^{ère} tranche d'un coût de 300 000 € qui s'est achevée fin novembre 2011 et dont les travaux ont consisté à habiller le gymnase pour l'hiver (isolation de la toiture et des murs, installation de nouvelles portes étanches et bardage de l'ensemble du bâtiment), le gymnase a été concerné par une seconde tranche de travaux, elle aussi d'un montant d'environ 300 000 €, subventionné par le Conseil général (70 %) et le Conseil régional (10 %). Plusieurs corps de métiers (charpentier, menuisier, plâtrier, électricien, chauffagiste, plombier, peintre et installateur de revêtement de sol) se sont partagés le planning et les espaces pour mener leur chantier durant les vacances scolaires d'été.

La salle de sport de 975 m² a été complètement rénovée : le sol a été remplacé par un matériau multisports qui offre la possibilité d'y organiser des événements socioculturels (capacité : plusieurs centaines de personnes) ; sur les murs et au plafond, peinture, aérothermes, conduits de chauffage, éclairage, ont été refaits à neuf.

Le reste du bâtiment (vestiaires, locaux techniques, couloirs) a été réagencé pour optimiser les espaces (démolition de cloisons, ouverture de nouvelles portes). Cette partie du gymnase a elle aussi été concernée par des travaux d'isolation de toiture ; un renforcement de la structure métallique a d'ailleurs été nécessaire à cet effet.

Une troisième tranche est d'ores et déjà programmée pour 2013 ; elle concernera l'intérieur des vestiaires (avec des bains douche et des toilettes pour personnes handicapées ou à mobilité physique) ainsi que les locaux et les couloirs (nouveau revêtement de sol).



VANI Roland
Maître menuisier
Maison fondée par
André Vani en 1959

menuiserie
ébénisterie
agencements

Le Spécialiste du Bois

Exposition - Atelier :
3, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Bureau :
25, rue de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. (33) 03 87 93 06 06
Fax (33) 03 87 93 30 35
www.vani.fr - vani@netcourrier.com

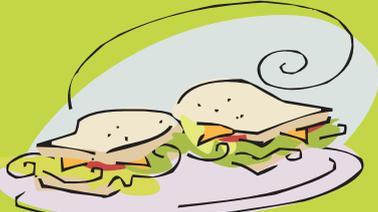

brico
E Leclerc
DES SPECIALISTES POUR FAIRE GEMER VOS IDEES.


jardi
E Leclerc
DES SPECIALISTES POUR FAIRE GEMER VOS IDEES.

Parc d'Activités Sud
Tél : 03.87.29.10.70
CREUTZWALD

snack service & traiteur

Roger Wilhelm



37 rue de Ham • 57880 Ham-sous-Varsberg • tél. : 06 80 10 16 69

■ Accessibilité des personnes handicapées

La commune n'a pas attendu le caractère obligatoire d'accessibilité des bâtiments publics et de la voirie en 2015 pour mener des travaux en faveur des personnes handicapées, à mobilité réduite ou mal voyantes. Le bâtiment de la mairie est ainsi accessible depuis l'an dernier grâce à la création d'une rampe d'accès, d'une nouvelle porte d'entrée et de modifications réalisées au niveau du palier de l'escalier d'accès.

Idem pour les toilettes extérieures sur la place du marché. Le dojo, le gymnase, le bureau de vote n° 2 (ou local associatif), la salle socioculturelle sont eux aussi accessibles de plain-pied. Sur la voie publique, les travaux sont réalisés au fur et à mesure des rénovations de voirie et de trottoirs.

Les passages protégés concernés ont été mis aux normes d'accessibilité pour les mal voyants (bandes rugueuses au sol). Les futurs aménagements seront réalisés selon un Plan d'accessibilité (voirie et équipements) qui a été réalisé, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Warndt qui en détient la compétence.



Mise en place d'une rampe d'accès aux bureaux de votes pour les personnes handicapées



Le petit pont sur la Bisten a connu une petite cure de jouvence avec une mise en conformité des barrières de sécurité.



Une rampe a été mise en place pour faciliter l'accès des toilettes extérieures de la mairie aux personnes handicapées

■ Nouveau véhicule communal

Pour la sécurité du personnel et pour réaliser des économies d'entretien et de consommation d'énergie, la commune de Ham-sous-Varsberg a décidé de remplacer sa fourgonnette vieille de plus d'une décennie par un véhicule utilitaire léger de marque française (sous marque de Renault). Plus propre (125 g/l de CO₂), le Pick-up est également plus pratique : il est équipé d'une attache-remorque et d'une benne dotée d'une portière à bascule ergonomique. Tarif (Contrat d'entretien de 5 ans compris) : 12 000€ HT.



■ 7 secouristes en formation

La municipalité a offert cette année, à son personnel et aux membres du conseil municipal, la possibilité, de suivre une formation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Quatre séances de 3 heures, animées par Émilie Tourscher de la Croix rouge, ont été nécessaires aux 6 membres du personnel (+ un membre du conseil municipal) pour obtenir leur diplôme de secouriste. La formation s'est déroulée dans le local associatif au mois d'avril.



Les nouveaux secouristes de la commune : Pascal Becker, Christine Thil, Emmanuel Weisse, Jessica Dohr, Didier Lallemand, Jean-Claude Dohr et Christian Leroux.



Gérante : Vanessa Rayer

133, rue de Ham - 57880 Ham-sous-Varsberg

Tél. : 03 87 93 15 16 - Fax : 03 87 93 15 17

Mobile : 06 10 76 67 20 - wirrig.gestion@wanadoo.fr

Retrouvez nos annonces immobilières sur :
www.immo-lorraine-wirrig-gestion.fr

JUMBO FLEURS

Marline

Toutes compositions Florales
Livraison domicile

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 19h
Dimanche et jours fériés de 09h à 12h30

94, rue de la Gare 57880
HAM-sous-VARSBERG

Tél. 03 87 93 31 30

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : AGIR SUR LE COMPORTEMENT

L'équipe municipale accorde beaucoup d'importance à la sécurité routière. Sa philosophie est d'agir sur le comportement des conducteurs, plutôt que d'installer des ralentisseurs à tout va, beaucoup trop coûteux pour le contribuable. L'idée est de créer des événements pour sensibiliser les personnes aux risques d'accident (exemples : journée Sécurité routière devant la mairie), sensibilisation devant les écoles, ...). Mais aussi d'équiper les rues par des radars dissuasifs mobiles, d'urbaniser davantage les 17 kilomètres de voirie et, enfin, d'optimiser le tracé au sol (ex : places de parking supplémentaires le long de la chaussée dans les rues de Ham et de Guerting). Malgré tous ces efforts, et sans doute parce qu'il n'y a quasiment pas de ralentisseurs dans nos rues (contrairement aux communes voisines), certains automobilistes (et motards) traversent Ham-sous-Varsberg à vitesse excessive, notamment le week-end. C'est pourquoi il a été demandé aux gendarmes de Creutzwald, de mettre en place des contrôles radars répressifs - notamment le week-end - aux entrées de la commune. Nous considérons en effet, que ce n'est pas aux administrés d'ouvrir le porte-monnaie, mais bien à ceux qui entravent le code de la route et qui se mettent - et nous mettent - en danger en ayant un comportement irresponsable.

■ Une journée Sécurité routière spéciale 2 roues



La démonstration par les pompiers de Creutzwald d'une intervention des secours suite à un accident de la circulation entre une auto et une moto, a constitué le clou de la journée.



La Sous-préfète aux commandes d'un simulateur de pilotage d'une moto

La journée de sensibilisation à la sécurité routière spéciale 2 roues motorisées organisée par la commune (la coordination était assurée par Serge Savy) en partenariat avec le moto club Les Gueules noires samedi 15 septembre devant la mairie, n'a pas attiré les foules. « Les automobilistes ne se sentaient pas concernés par cette action orientée vers les motards » expliqueront les uns, « de multiples autres événements étaient organisés le même jour » diront les autres.

Une bonne soixantaine de visiteurs, notamment des jeunes, est néanmoins venue assister aux deux simulations d'accident d'une auto contre une motocyclette, savamment orchestrées par les pompiers.

Les partenaires de l'opération (gendarmerie, préfecture, auto-moto école New Driver et sapeurs pompiers de Creutzwald), ainsi que les organisateurs ne restent, malgré tout, pas sur un échec, puisqu'ils ont été encouragés par la présence de la Sous-préfète de Boulay.

La représentante de l'État a effectivement souhaité s'associer à cette noble démarche destinée à agir sur le comportement des conducteurs dans le but de sauver des vies humaines et tendre vers une conduite responsable. Odile Bureau a d'ailleurs tenu à remercier tous les acteurs, donnant bon espoir « à la portée pédagogique » de cette opération qui peut « compenser le manque d'affluence, regrettable au regard des efforts engagés par la municipalité et ses partenaires pour faire passer les messages utiles en faveur de la sécurité ».

■ Le dispositif « Voisins vigilants » expliqué au conseil municipal

La Sous-préfète de Boulay et le Capitaine Gueudon, adjoint au Commandant de la compagnie de gendarmerie de Boulay, sont venus en novembre en maire présenter le dispositif « Voisins vigilants » aux membres du conseil municipal et à une dizaine de citoyens intéressés par cette réunion d'information. Ce dispositif de participation citoyenne pourrait permettre à Ham-sous-Varsberg de mieux lutter contre les dégradations, incivilités et cambriolages constatés ces dernières années.

Le principe est simple : les citoyens volontaires avertissent les forces de l'ordre lorsqu'ils détectent des comportements suspects, des faits inhabituels. Récemment, rue de Ham, des cambrioleurs ont été surpris en flagrant délit grâce à un voisin qui a simplement fait preuve de bons sens et assumé son devoir de citoyen.

Un voisin vigilant peut aussi avoir un rôle social : par sa simple présence dans le quartier, il rassure les personnes vivant seules ou sans défense, et entretient un lien. Dans les communes où ce dispositif a été appliqué (comme à Berviller), force est de constater que le sentiment d'insécurité des habitants a nettement baissé.



La Sous-préfète, le maire et le capitaine de gendarmerie.

Associations/municipalité : un partenariat gagnant

Les présidents (ou leurs représentants) des 23 associations hamoises ont été invités par la municipalité à la traditionnelle réunion des associations. L'objectif principal a été d'élaborer ensemble le calendrier des manifestations de l'année à venir. L'occasion pour le maire et les adjoints d'insister sur la « nécessité d'un tissu associatif solide dans une commune », et de qualifier les associations hamoises de « dynamiques, entreprenantes et souvent prêtes à travailler en partenariat avec la ville ». Le diaporama présenté en début de réunion - après un focus de 10 mn sur le club des radioamateurs peu connu du public - a bien illustré cette collaboration commune / associations, « ce petit plus hamois qui renforce les liens, mobilise les énergies et rend la ville plus attractive ».

La commune participant à l'opération « Brioches de l'amitié », le planning et l'organisation de cette action caritative ont été définis avec les associations prêtes à donner de leur temps. La commune étant partenaire du « Téléthon à Varsberg », cinq associations hamoises ont décidé de s'investir : les Amis de Lussac, l'UNP, les Lutins festifs, le Budo Kay et l'ASGH.

Côté calendrier 2013, d'originaux événements ont été proposés en plus des manifestations traditionnelles : 2 brocantes le 7 avril et le dimanche de la Kirb (Nanos), deux festivals musicaux Osmoz en mai et Ham'stram'gram en octobre (Lutins festifs), un Poker run en mai et les pères Noël à motos en



décembre (Gueules noires), deux marchés de Noël en fin d'année (Amis de Lussac et Joyeuses rencontres), l'arrivée du Beaujolais nouveau (Club d'épargne les Genêts), un dîner spectacle en mars (Lutins festifs), le Salon du modélisme en septembre (Amis de Lussac), le Congrès des mineurs de Sarre-Lor-Lux en mai (Fédération des mineurs), un concours d'agility le 23 juin (Club canin), une fête champêtre à la même date (Amis de Lussac), la fête de la musique le 22 juin, le forum des métiers en uniformes le 12 avril et la journée Sécurité routière le samedi de la Kirb (municipalité), la fête des vendanges le 6 octobre (Nanos), le traditionnel Open de tennis en novembre (ASGH) et la commémoration du Drakkar le 27 octobre (UNP).

À noter que, dans le cadre des liens d'amitié tissés entre Lussac-les-Châteaux et Ham-sous-Varsberg, une cinquantaine de membres de l'association « Les Amis de Ham » sera reçue comme il se doit dans la commune du 14 au 18 août 2013.

Calendrier des manifestations 2013

JANVIER

Samedi 12	AG UNP	PS
Mercredi 16	AG Fédération des Mineurs	GS
Samedi 26	Les Amis de Lussac moules-frites	GS

FÉVRIER

Dimanche 3	AG Les Gueules Noires	PS
Dimanche 10	Choucroute Fédération des Mineurs	GS
Dimanche 26	Banquet Club épargne les Genêts	GS

MARS

Samedi 2	Couscous FC Ham	GS
Dimanche 10	Choucroute Conseil de Fabrique	GS
Dimanche 17	Fête du Printemps Les Nanos	GS
Dimanche 23	Dîner spectacle Les Lutins Festifs	GS

AVRIL

Dimanche 7	Brocante Nanos	M
Vendredi 12	Forum des Métiers Uniformes	M
Samedi 27	Marche du printemps UNP	GS

MAI

Dimanche 5	Poker-Run Les Gueules Noires	M
Dimanche 5	Banquet Les Joyeuses Rencontres	GS
Mercredi 8	Cérémonie commémorative	M
Samedi 18 & Dimanche 19	R.C.C. Tournoi Football	P
Samedi 25	Congrès Sarre-Lorr-Lux Fédération des Mineurs	GS
Courant Mai	Festival Osmoz Les Lutins festifs	G

JUIN

Dimanche 9	Marche Club épargne les Genêts	P
Samedi 22	Mairie et Amis de Lussac Fête de la Musique	M
Dimanche 23	Fête champêtre Amis de Lussac	M
Dimanche 23	Concours Agility Club canin	P

JUILLET

Dimanche 7	Marche Société des Mineurs	GS
------------	----------------------------	----

AOÛT

Jeu 15	Challenge Crédit Mutuel foot	
Samedi 17	Accueil Lussacois du 14 au 18 août	GS
Samedi 31	Journée Sécurité routière	M

SEPTEMBRE

Dimanche 1	Brocante (dimanche de la Kirb) Nanos	M
Dimanche 22	Repas de l'amitié (Christ-Roi)	GS
Vendredi 26	Réunion des associations	GS
Dimanche 29	Salon du modélisme Amis de Lussac	G

OCTOBRE

Dimanche 6	Fête des vendanges Nanos	GS
Dimanche 6	Marche Vallée de la Bisten	
Jeu 10	AG Tennis	GS
Jeu 17	AG Amis de Lussac	GS
Samedi 19	HamStramGram	GS
Dimanche 27	Drakkar UNP	GS

NOVEMBRE

Samedi 9	AG Chorale Sainte Cécile	P
Samedi 9	Repas dansant FC Ham	GS
Lundi 11	Cérémonie commémorative	P
Mardi 12	AG Joyeuses Rencontres	GS
Vendredi 22	Beaujolais Club épargne Les Genêts	P
Dimanche 24	Marché de Noël Joyeuses Rencontres	GS
Dimanche 24	Finale Open Tennis de Ham	P
Jeu 28	Cérémonie « Je fleuris ma ville »	GS

DÉCEMBRE

Dimanche 1	Banquet Sainte-Barbe Mineurs	GS
Dimanche 1	Pères Noël à moto Les Gueules Noires	P
Vendredi 6	AG Radio amateurs	P
Dimanche 8	Repas des Aînés	P
Mardi 17	AG Nanos	GS
Samedi 21	Arbre de Noël RCC	GS
Samedi 31	Soirée réveillon Les Lutins Festifs	GS

Légende :

PS : petite salle
des associations
GS : grande salle

M : mairie
P : privé
G : gymnase



Liste des 23 associations hamoises

NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	N° TÉLÉPHONE
Amicale des Amis de Lussac nicole.muller@ac-nancy-metz.fr	Nicole Andolfi	06 31 68 57 60
Amicale des Anciens Élèves Ham cité	Horst Lafontaine	03 87 93 18 25
Anciens Combattants	François Urbays	03 87 93 57 77
Association Christ Roi	Francine Jacques	03 87 82 31 72
Associations les Lutins Festifs www.myspace.com-leslutinsfestifs	Maxime Schlickling	06 70 79 37 81
Association sportive du Gymnase de Ham	Raymond Sikorski	03 87 93 08 81
Association Seniors (cité Maroc)	Janine Peiffer	03 87 93 21 77
Chorale Sainte-Cécile	Pascal Fétique	03 87 93 18 35
Club billard "L'Ozone"	Sébastien Matuzsciack	03 87 82 59 87
Club canin www.clubcaninhamssvasberg.cabanova.fr	Jean-Marc Dorkel	03 87 82 43 91
Club d'épargne « Les cents sous »	Wannesson Daniel	06 26 77 18 03
Club d'épargne Les Genêts	Roland Biette	03 87 93 44 04
Club Les Joyeuses Rencontres	Claudette Mittelberger	03 87 93 50 07
Club des Motards Gueules Noires mc_gueules_noires@hotmail.fr	Alain Brizard	03 87 57 35 72
Club Radioamateurs www.f8kht.fr	Ulmer Frederic	06 26 76 22 83
Football club www.fcham.footeo.com	Antoine Terlizzi	03 55 81 07 17
École d'arts martiaux Budo Kay www.artsmartiauxham.com	Christophe Bruck	06 83 10 59 94
Slovène Nanos (relations franco-slovènes)	Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs	Alphonse Muller	03 87 93 41 38
Supporter club de Ham et de la région du Warndt fabrice.de-moura@wanadoo.fr	Fabrice De Moura Alves	03 87 82 59 87
Tennis club	Raymond Sikorski	03 87 93 08 81
U.S.E.P	Thomas Metzinger	03 87 90 15 81
Union Nationale des Parachutistes	Jean-François Filler	06 36 52 37 54



AG Amis de Lussac



Amicale des anciens élèves de Ham cité/
exposition artisanale

Vie associative



Tennis-club de Ham - Open d'Hiver



Club canin - Concours d'Agility



Club les Joyeuses Rencontres



Anciens combattants



Association slovène Nanos - Visite au Titisee



Football club de Ham



AG Lutins festifs



Section VTT ASGH



Seniors de la Cité Maroc



AG Chorale Ste-Cécile

La commune accueille 619 élèves répartis comme suit : 235 élèves en Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2; 384 élèves au collège

■ École élémentaire des Genêts

89 élèves répartis en 4 classes

Directeur : Frédéric BECKER 25 élèves de CM2
 Michel SCHOUmacher 8 élèves de CE2, 12 de CM1 et 2 de CM2
 Anne BRUNNER 15 élèves de CE1 et 6 de CE2
 Christèle STAELEN 14 élèves de CP et 7 de CE1
 M^{elle} FESTOR - Maîtresse E RASED (Réseau d'Aides Spécialisées Aux
 Élèves en Difficulté)
 M^{me} Christiane GUILLAUME, AVS (Auxiliaire de vie scolaire)



Les écoliers, ici aux Genêts, ont reçu la visite du sous-officier Paul-René Leist venu les remercier pour leurs dessins adressés aux militaires en Opex.

Les classes élémentaires des écoles Anne-Frank et Genêts ont participé à l'action Dessins de Noël pour les militaires qui étaient en opération extérieures (Opex) pendant les fêtes de fin d'année.

Tous leurs dessins ont été remis à l'Association des sous-officiers de réserve (Asor) de qui les a transmis, par l'intermédiaire de la Fédération nationale (Fnasor), à l'association Solidarité défense. Cette dernière a joint ces dessins aux colis adressés aux militaires en Opex lors des fêtes de Noël.

Les soldats ont envoyé plusieurs courriers de remerciement aux enfants.

Concours de lecture « Mosel'lire »

Le concours de l'Usep-sector de Ham repose sur la sélection des cinq ouvrages proposés aux écoliers de CM1-CM2 dans le cadre de l'opération « Lire... Élire en Moselle », rebaptisée « Mosel' lire », un concours proposé en début d'année par le conseil général de Moselle. Placé sous le signe du plaisir de lire et de la créativité, il vise à encourager la lecture, soutenir et développer l'analyse critique littéraire des jeunes publics dans les écoles et collèges du département ainsi que dans les bibliothèques du réseau départemental de lecture publique.

Celui de l'Usep, calqué sur ce dernier, mettait en lice les meilleures suites ou comptes rendus rédigés par les élèves de Porcellette, Guerting, Diesen et Ham-Genêts.

■ École élémentaire Anne FRANK

72 élèves répartis en 3 classes

Directeur : Christian HOCHARD 15 élèves de CM1 et 13 CM2
 Sandra DE CASTILLE 9 élèves de CE1 et 11 CE2
 Maude LOTH 17 élèves de CP et 7 GS

Semaine du goût (Classe GS-CP).



Chaque jour de la semaine les enfants ont pu déguster des fruits des différentes saisons (une saison par jour)

Cet événement a pour objectifs :

- d'éduquer au goût les consommateurs, notamment les enfants
- d'éduquer à la diversité et au plaisir des goûts et des saveurs
- d'informer de manière pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production et leurs spécificités
- d'informer sur les métiers de bouche
- de transmettre des savoir-faire
- d'encourager les comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable

Opération « Nettoyons la Nature »

Les élèves de l'école Anne FRANK, accompagnés des enseignants et de parents volontaires, sous la conduite du directeur Christian Hochard, ont sillonné Ham-sous-Varsberg afin de ramasser les débris qui traînent de-ci de-là. L'opération intitulée "Nettoyons la nature" a été organisée par les centres LECLERC. Vêtus d'une chasuble blanche et équipés de gants dont l'odeur a rebuté plus d'un, les enfants ont fait preuve de courage (et de zèle) pour remplir les sacs poubelles mis à disposition. La récolte fut malheureusement conséquente. Nos nettoyeurs de la nature furent récompensés par un petit goûter.



Bravo et félicitations à Axelle Orlando et Zoé Lagorce de l'école des Genêts de Ham qui ont décroché respectivement le 2^e et le 3^e prix au concours de lecture "Mosel'lire" organisé par l'Usep.

■ École maternelle des Genêts

48 enfants

Directrice : Fabienne DENISET 13 PS et 12 MS

Emmanuelle LEININGER (3/4 temps) 6 MS et 17 GS

Estelle MERCEY (1/4 temps)

Agents communaux : Jocelyne RHIM, Eve NIMESKERN et Nadia WURTZ

Moment de détente bien mérité

Un joli spectacle de cirque a sonné l'heure des vacances à l'école maternelle Les Genêts. Sous le préau de l'établissement scolaire, les petits élèves de Fabienne Deniset ont présenté des numéros de gymnastique, d'acrobatie et quelques pitreries de clowns. Après la représentation, le public composé de parents, grands-parents et amis, le personnel enseignant et les organisateurs de la fête se sont retrouvés pour partager un barbecue. Pour distraire les jeunes artistes, des jeux d'adresse ont été proposés. Adultes et enfants ont passé un agréable moment. Rendez-vous en septembre.



■ École maternelle Les P'tits Loups

26 enfants

Directrice : Audrey AGISSON 12 PS, 14 MS

Agent communal : Jessica DOHR

Fête scolaire de fin d'année

Cette année encore, les enfants s'en sont donnés à cœur joie et les parents n'étaient pas en reste.



■ Collège

Principale : M. Philippe PEROTTO

Principal adjoint : M^{me} Brigitte SCHLICKLING

Gestionnaire : M^{me} Jacqueline PALLUT

Secrétaire : M^{me} Liliane MICHEL

Grand cross de la Toussaint

C'est devenu une tradition au collège Bergpfad : juste avant les vacances de la Toussaint, l'établissement organise un grand cross. Cette année n'a pas dérogé à la règle et sous un beau soleil d'automne, l'ensemble du personnel, administration, enseignants, assistants d'éducation, infirmière, parfaitement secondé par les fédérations de parents d'élèves, une antenne de la sécurité civile, les pompiers, les gendarmes et la municipalité s'est mis à l'heure du cross 2012. La communauté éducative a œuvré une nouvelle fois pour faire de cette édition, une manifestation tant sportive que festive.

29 professeurs, 10 personnels de service, 4 assistants d'éducation, 1 infirmière, 1 conseiller d'orientation, 3 CUI (Contrats Uniques d'Insertion)

Effectif : 384 élèves répartis de la manière suivante :

4 classes de 6^e soit 97 élèves, 3 classes de 5^e soit 87 élèves

4 classes de 4^e soit 96 élèves, 3 classes de 3^e soit 104 élèves



■ Le Sivos a financé 5000 € de matériel pédagogique cette année au collège Bergpfad

Le Sivos (Syndicat intercommunal à vocation simple) présidé par le maire de Ham-sous-Varsberg - dont le statut permet de participer à l'achat d'équipements pédagogiques pour les collégiens du Bergpfad - a accordé cette année 5000 € au collège pour financer du matériel informatique (ordinateurs, vidéoprojecteurs, moniteurs, tablettes).

Il est à noter que les effectifs de cet établissement scolaire dirigé par M. Perotto, nouveau Principal, ont progressé de 4,6 % par rapport à 2011, atteignant 384 collégiens.



Les membres du SIVOS accompagnés de M. Perotto

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNES MEMBRES DU SIVOS

Bisten : 9 élèves

Diesen : 43 élèves

Guerting : 43 élèves

Ham-sous-Varsberg : 120 élèves

Porcellette : 99 élèves

Varsberg : 38 élèves

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNES NON MEMBRES DU SIVOS

Boucheporn : 1

Carling : 4

Cocheren : 1

Creutzwald : 21

L'Hôpital : 2

Lachambre : 2

Zimming : 1

Crédit Mutuel Mobile

CHOISIR SON FORFAIT TÉLÉPHONIE MOBILE AU CRÉDIT MUTUEL ÇA CHANGE TOUT !

AU CRÉDIT MUTUEL
J'AI MA BANQUE
DANS MON MOBILE
ET ÇA CHANGE TOUT.



Crédit  Mutuel
LA banque à qui parler

Crédit Mutuel VALLÉE DE LA BISTEN
Tél 0820 820 416 (0.12€/mn)

■ La ville de Ham est généreuse



Plus de 2000 jouets sont collectés chaque année par les motards de Ham

Composé d'une vingtaine de bénévoles de la commune (issus du conseil municipal, et de la commission Affaires culturelles, sociales et sportives), le Réseau d'entraide sociale (RES) de Ham-sous-Varsberg vient en aide – bénévolement – aux habitants rencontrant des difficultés de la vie courante, en raison de leur âge et de leur état de santé.

Les membres viennent en aide pour les gestes courants, quotidiens : faire les courses, accrocher le linge, entretenir le lien social, remplir un document administratif, veiller sur une personne handicapée durant l'absence d'un parent, décrocher des rideaux, dépanner en cas de problème soudain, tenir une conversation au téléphone.

Le RES est complémentaire au CCAS (Centre communal d'action social) qui consacre chaque année près de 4000 € aux personnes traversant des difficultés notamment d'ordre financier (bons alimentaires, colis de Noël).

Par ailleurs, la boucle est bouclée avec le ramassage de jouets, une opération menée chaque année par le moto club « Les Gueules noires ». Déguisés en Pères Noël, les motards sillonnent – par tout temps - les quartiers de la ville au mois de décembre pour recueillir des jouets pour des enfants défavorisés. En 2012, le contenu d'une fourgonnette et demi, soit plus de 2000 jouets, a été livré au Secours catholique.

Enfin, la municipalité - avec l'aide de 13 associations locales (Amis de Lussac, Chorale Sainte-Cécile, Club d'épargne Les Genêts, Les Joyeuses rencontres, Mineurs et travailleurs, FC Ham, Supporter club de Metz, Union des parachutistes, Radio amateurs, Tennis club, Club canin, Gueules noires, Lutins festifs) - a participé à l'opération nationale « Les brioches de l'amitié » au mois d'octobre. Les Hamois ont été généreux puisque la vente de 430 brioches a permis de remettre 1467,40 € à l'Association familiale d'aide à l'enfance inadaptée.

La participation au 11^e « Téléthon à Varsberg » de la commune par le biais de cinq associations, a été remarquée, ainsi que la vente de bougies de Noël au profit du Secours catholique.

La commune accorde également des subventions au FDAJ (Fonds départemental d'aide aux jeunes de moins de 25 ans en difficulté), au Secours populaire, à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle Est, à l'ASBH (centre de vacances cité Maroc), aux Restaurants du cœur, à la Ligue contre le cancer et l'Association familiale d'aide à domicile.

■ Apprendre le sens du travail

La commune consacre quelque 7200 € / an à l'embauche de jeunes de la commune en emplois d'été. Cette année, 2 filles et 2 garçons ont été tirés au sort début février. L'objectif ne se limite pas à renforcer le service technique en période estivale ; il s'agit aussi d'apprendre le sens du travail en montrant, par exemple, combien on peut être heureux d'un travail bien fait. Pour 2013, la date limite de réception des candidatures a été fixée au 31 janvier.



Noémie De Vito et Yann Decker

■ Service civique

L'État a mis en place un service civique qui permet aux associations et collectivités de recruter des jeunes volontaires pour des missions d'intérêt général.

Le Conseil municipal de Ham-sous-Varsberg a accepté en septembre 2010 la proposition du maire de faire une demande d'agrément en vue d'accueillir un(e) volontaire dans la commune.

La candidature d'une jeune hamoise de 19 ans a été retenue.

L'objectif de la commune est triple : offrir la possibilité à cette jeune fille sans emploi d'avoir une activité enrichissante qu'elle pourra ajouter à son CV, recueillir la mémoire vivante de certains Hamois (en vue de réaliser un petit fascicule d'histoire locale) et procéder au récolement des archives municipales.

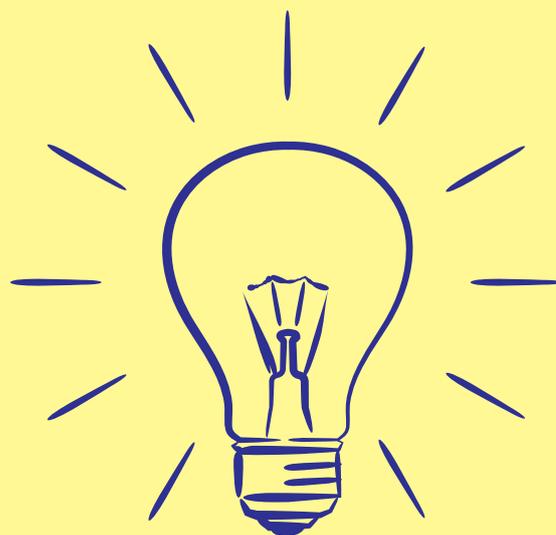
Élodie Stremler a démarré sa mission le 1^{er} mars sous le tutorat de Jean-Marc Lancelot, adjoint chargé des affaires sociales.



Élodie Stremler interviewe l'historien local Joseph Rondini

ÉLECTRICITÉ

LAUER S.A R.L.



- Électricité Générale
- Éclairage Public
- Dépannage



Tél. : 03 87 93 16 39
Portable : 06 85 10 02 79

22, Rue de la Croix - 57550 MERTEN

Tarifs des prestations communales

- Occupation de la morgue :
gratuité pour les Hamois, 120 € pour les familles extérieures.
- Concession cimetière :
demi-tombe : 100 €, tombe simple : 150 €, tombe double : 220 €.
- Monument au columbarium :
950 € + 100 € pour la concession du terrain.
- Droit de place pour un camion à des fins commerciales : 50 €.
- Droit de place pour un camion snack :
52 € pour une fois par semaine, 350 € pour l'année entière.
- Droit de place pour cirque, (et autres), sur parking du cimetière : 100 € par jour.
- Location salle socioculturelle pour le week-end :
Hamois : 200 €, personnes extérieures : 320 €.
- Location salle socioculturelle pour un jour de semaine :
Hamois : 110 €, personnes extérieures : 170 €.
- Vin d'honneur avec verres, (hors week-end) :
Hamois : 55 €, personnes extérieures : 110 €.
- Réunion avec verres et vaisselle : Hamois : 65 €, personnes extérieures : 110 €.
- Réunion sans verres ni vaisselle : Hamois : 50 €, personnes extérieures : 70 €.
- Assemblées générales associations Hamoises : gratuite.
- Assemblées générales associations extérieures : 70 €.
- Soirée banquet, (deux fois par an) :
association Hamoise : 80 €, association extérieure : 320 €.
- Location salle à des fins commerciales :
Hamois : 150 €, personnes extérieures : 170 € pour un jour et 320 € pour 2 jours.
Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors de la réservation de la salle et sera rendu après vérification du bon état de celle-ci.
- Location petite salle des associations, (sans vaisselle ni verres) :
Hamois : 50 € et personnes extérieures : 90 €.
- Les tarifs pour la vaisselle et verres manquants sont communiqués lors de la location de la salle et du paiement de l'acompte.
- Location du camion (déchets verts) : 35 €.



TOITURES MAGNANI

116, rue Principale
57490 CARLING
Tél. 03 87 93 43 77
Fax 03 87 93 46 56



Charpente
Couverture
Zinguerie

+50 ans d'expérience qualification **

KIRSTEN Jean-Claude

À votre service pour votre installation électrique.
Neuf, rénovation, mise aux normes, dépannages.



39, rue de l'Église
57880 Ham-sous-Varsberg

Tél. : 03 87 93 25 30 - Mobile : 06 33 81 82 76
jckirsten@aol.com

VP

Votre spécialiste ALU / BOIS / PVC

Menuiserie - Agencement Extérieur & Intérieur



Vous avez un projet? Neuf ou Rénovation

www.vp-menuiserie.com

Pour une étude personnalisée et gratuite, contactez-nous.
Et découvrez notre rapport qualité prix !

2, rue Saint-Nazaire - 57150 CREUTZWALD
Tél. : 03 87 93 75 48 - Fax : 03 87 90 28 17
Portable : 06 07 25 54 63
E-mail : info@vp-menuiserie.com

VP Menuiserie



La Chapelle

La chapelle est située en plein centre de la commune, non loin de l'église, au carrefour de la rue qui porte son nom et de la rue principale.

Auguste ALBRECHT qui a beaucoup parcouru les archives nous rapporte cet écrit qui peut situer la Chapelle dans un contexte très ancien :

« Occasionnellement on édifiait dans le cadre d'une communauté villageoise un "Refugium". Il s'agit d'un mur d'enceinte comportant en son intérieur des fermes et leurs bâtiments.

Nous avons au village de Ham un domaine ou "Hoff", probablement seigneurial connu sous le nom de Sattelhof ou Sattelgut. Ce domaine jouissait d'une certaine liberté. Le domaine était clos, indivis et toujours dans les mains du propriétaire, le seigneur.

Le régisseur ou intendant de cette ferme seigneuriale devait mettre à la disposition du seigneur, en cas de conflit, un ou plusieurs chevaux de selle avec équipement et harnachement, prêts à aller au combat. (Haber Kern Wallach : Hilfswörterbuch für Historiker T2 p 548 ed. Francke).

Ce nom nous a été transmis par une rue qui menait à ce domaine ou le longeait.

Cette rue s'appelait encore en 1727 "Sattelgass" (ADM 3E 528) aujourd'hui rue de la chapelle, mais aussi plus connue de nos anciens par le nom de Kleingass.

D'après le schéma des villes, les maisons étaient construites jusqu'au bord même de cette ruelle.

Le " Sattelhof" n'est pas noté dans le centre du village, il devait se situer un peu à l'écart dans le contexte de l'époque. Nous pensons qu'il se situait près de la chapelle actuelle. »

Notre chapelle se trouve très bien dans ce contexte...

Par contre son histoire ancienne reste dans l'ombre. La mémoire collective, rapportée par les anciens villageois, nous indique que la chapelle aurait servi d'église...

Dans le grand inventaire des communes de France de Michel de la Torre éd. Nathan 1985 la chapelle est datée de 1663. C'est également cette date que cite le chanoine LOUIS, il nous rapporte également que des chapelles de même facture existent dans la région de Thionville, elles datent du dernier quart du 17^e siècle ou du début du 18^e. Dans la publication Ham et sa longue Histoire de décembre 2011 (collection des Monographies communales décembre 2011 N°27 de la SHAN p36) nous avons également retenu cette date, soit 1663.

Elle aurait donc été érigée juste après la guerre de trente ans qui a complètement ruiné notre région.

Comme à l'époque les gens étaient démunis de tout, la chapelle était sans doute construite en bois ou éléments peu élaborés pour être remodelée par la suite.

À noter qu'Alphonse Robert Muller a fait un exposé sur la chapelle lors de la soirée conférence de 1989 (voir la publication de la SHAL – Conférence du 3 février 1989 – nous allons l'appeler Réf. 1)

La chapelle n'est pas mentionnée dans les visites archipresbytérales en 1698-1707-1710-1735.

À chaque changement de curé, on procède à l'inventaire des objets du culte. À partir de 1872, la chapelle est mentionnée.

On retrouve la mention « dédiée à Notre Dame ou à la Sainte Vierge ». (Réf. 1)

Dans sa séance du 9 mai 1846, le maire fait observer au conseil municipal que la chapelle qui existe dans la commune est en très mauvais état à cause de la toiture qui laisse partout pénétrer la pluie. Le conseil municipal, vu la nécessité de cette réparation, vote une somme de 131 francs pour :

- Des chevrons et lattes
- 3000 tuiles creuses
- Un escalier devant la porte principale.



Photo prise en 2012. Intérieur/arrière de la chapelle

Selon une information orale de M. Joseph Dorkel qui a aidé son père en 1937 lors d'une rénovation du bâtiment, celui-ci serait en pierres de tailles en grès vosgien. (En fait il s'agit simplement de pierres en grès vosgien non taillées, nous l'avons photographié lors des travaux de 2000).

Pendant le ministère du curé Charles Cuny (1920 - 1953) une inscription au-dessus de la porte d'entrée a été effacée et remplacée par l'actuel motif en relief représentant un calice surmonté d'une hostie. Au même moment, les tuiles creuses qui recouvraient le toit à cinq versants, furent remplacées par des tuiles plates (Réf. 1).

Dans les années 50 quelques réparations ont été faites à cette toiture qui débordait nettement, il n'y avait pas de gouttière. Une croix double en fer forgé surmontait l'édifice. Il y avait également deux petites fenêtres à droite et à gauche de la porte d'entrée, elles furent murées à cette occasion.

Dans la Réf. 1 on a également : « L'intérieur de la chapelle est peint en blanc. L'autel en bois est simple. Dans les murs on peut voir trois petites niches, (deux à l'emplacement des anciennes fenêtres) et une près de l'autel est vitrée. Le sol est carrelé. » Il explique également tout le mobilier dans le détail. On se reportera utilement à cette publication pour avoir de plus amples détails, principalement sur le mobilier.



Photo prise en 1948.

Devant la chapelle (voir photo ci-dessus) était implanté un bac avec pompe. Cette fontaine fut rasée en 1957 (tout comme l'ancien lavoir) lors de l'adduction en eau courante du village, car le 4 avril 1956 « *Le CM décide de supprimer les fontaines publiques dès la mise en service de la conduite intercommunale d'eau pour toucher les subventions de l'état et du département* » de même le 3 mai 1957 il met en place un emprunt pour financer entre autre « *la transformation du lavoir en station d'autobus* ». L'origine de ce point d'eau est antérieure à 1930 car en 1927 le CM délibère deux fois à ce sujet :

- le 24 avril : « *Le conseil décide que l'auge de la fontaine près de la chapelle soit remplacée comme auge-abreuvoir et ne soit plus utilisé comme lavoir, en conséquence le banc à laver sera enlevé* ».
- le 16 octobre : « *Le conseil autorise Monsieur le Maire à traiter de gré à gré pour la fourniture et la pose de deux auges en ciment pour les fontaines de l'Ecken et de la chapelle et dont la dépense peut s'élever à 1830 francs* » (La fontaine du Ecken se trouvait devant l'actuel De Bussy).

Le 17 août 1958 « *Le CM vote un crédit de 5000 F pour faire face aux dépenses d'installation du courant électrique dans la chapelle communale* »

Venons en maintenant aux travaux réalisés à l'occasion de l'aménagement du centre en 2000. Trois bâtiments rue principale sont rasés (Les maisons Schneider et la caserne des pompiers) l'emplacement a donné la place du 27 Novembre. Furent également rasés deux bâtiments rue de l'école, c'est l'emplacement de la cour de l'école Anne Frank. Ces travaux ont mis en valeur la chapelle.

À cette occasion il y a également eu de gros travaux à la chapelle ainsi que la mise en place d'une fontaine. (voir BM 2000)

- Nouvelle charpente, couverture, zinguerie
- Réfection du Crépi extérieur
- Réfection de la peinture extérieure et intérieure.

L'école réhabilitée ainsi que la rue principale depuis l'embranchement de la rue des jardins jusqu'au N° 36 furent inaugurées le 24 juin 2000 en présence de la population et de nombreux élus.

Le mobilier intérieur est assez riche principalement en statues et peintures : statue de Saint Pierre et Saint Paul en chêne datant du tout début de la construction de la chapelle; statue en bois de la Vierge écartant les bras; statue en bois de la Vierge qui porte un sceptre et écrase un serpent, Statue de Saint Lambert, patron de la paroisse; statues de Saint Joseph et Sainte Marie : Joseph porte l'enfant Jésus; Marie les mains jointes; statues de deux anges portant candélabres.

D'autres petites statues : l'enfant Jésus de Prague; Notre Dame de Fatima; Notre Dame de Lourdes; Cœur sacré de Jésus et de Marie; Saint Antoine de Padoue; Sainte Thérèse.

Des tableaux et gravures : La Sainte Famille, en bois, signé J.B. Berthol; Jésus priant sur le mont des oliviers, toile également de J.B. Berthol; Sous Verre du buste de la Sainte Vierge

Ornements divers : une petite croix en chêne; un porte-cierge; un bénitier; une pierre d'autel de 1874

Pour de plus amples détails voir Réf.1

L'entretien de la chapelle est assuré par des dames bénévoles très attentionnées, nous pouvons leur rendre hommage :

- Après la mort de ses parents, M^{me} Catherine Seibert, qui habitait en face de la chapelle à l'endroit de l'actuel snack de la fontaine, s'est occupée de la chapelle jusque vers 1960
- M^{me} Lucie Albrecht, aidée de Eugénie Kieffer a pris le relais
- En 1973 ce fut M^{me} Marie Hass née Brousse
- Puis M^{me} Nicole Bach née Losson depuis début 2012.

Actuellement c'est le conseil de fabrique qui la gère, M Lucien Kieffer son président a prévu une visite pour les prochaines journées du patrimoine.

Joseph Rondini



Photo prise en 2012. Intérieur de la chapelle

Matériels espaces verts
Pêche - Jardinierie - S.A.V.

Ets Erwin Bourg

S.A.R.L.



65 et 68,
rue de Carling
57490 L'HÔPITAL
Tél. 03 87 93 55 40
Tél. 03 87 90 12 27
Fax 03 87 82 20 53

AJ-FLEX

24/24

FOURGON ATELIER

**Fabrication et montage
de flexibles hydrauliques sur site**

Antoine PISA
107, rue de la Gare
57880 Ham-sous-Varsberg
Mobile : 06 27 04 17 84 - Tél. : 03 87 82 67 02

■ Bon à savoir

	OU S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	VALIDITÉ
Carte nationale d'identité	Mairie de Ham	<ul style="list-style-type: none"> - 1 copie de l'acte de naissance ou du livret de famille des parents - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes *(conformes à la norme ISO/IEC 19794-5) - l'ancienne carte d'identité - éventuellement, certificat de nationalité française <i>Pour les mineurs, se renseigner en Mairie</i>	<p align="center">Gratuit</p> (sauf pour un renouvellement en cas de perte ou de vol : timbre fiscal à 25 €)	10 ans
Passeport	Mairie de Creutzwald	<ul style="list-style-type: none"> - la carte d'identité en cours de validité - 1 copie intégrale de l'acte de naissance - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes (*) - l'ancien passeport - 1 timbre fiscal - éventuellement, certificat de nationalité française <i>Pour les mineurs, se renseigner en Mairie</i>	<p align="center">Majeurs :</p> <p align="center">Timbre fiscal à 86 €</p>	10 ans
Extraits d'actes : - Naissance - Mariage - Décès	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie du lieu de l'événement - Acte de décès également en Mairie du dernier domicile 	1 enveloppe timbrée avec nom et adresse en cas de demande écrite	Gratuit	
Inscription listes électorales	Mairie de Ham	<ul style="list-style-type: none"> - carte d'identité ou passeport en cours de validité - 1 justificatif de domicile récent <i>avant le 31 décembre pour effet au 1^{er} mars de l'année suivante</i>	Gratuit	

NB : les délais d'établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport peuvent être longs (plusieurs semaines suivant le cas...) ; soyez prévoyants.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site : service-public.fr, rubrique : Papiers - citoyenneté

■ Autres documents disponibles en Mairie

- Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule – certificat de cession de véhicule
- Déclaration de perte de carte nationale d'identité ou de passeport

■ Autorisations d'urbanisme

Un plan local d'urbanisme (P.L.U.) ainsi qu'un plan de zonage d'assainissement ayant été mis en place sur la commune, il est souhaitable de les consulter avant tout projet de construction sur le site : hamsousvarsberg.fr.

Vous y trouverez le règlement du P.L.U. ainsi que des plans divisant les différentes zones, constructibles ou non.

Selon la nature de votre projet d'urbanisme, le type d'autorisation peut différer. Il existe **5 types d'autorisations** : le permis de construire, le permis d'aménager, le permis de démolir, la déclaration préalable, le certificat d'urbanisme.

Pour savoir quel formulaire utiliser pour votre projet, vous pouvez vous renseigner en mairie ou consulter directement le site : **service-public.fr**, rubrique : **Logement, puis Construction**.

Une notice explicative est disponible pour chaque type de formulaire. Toute demande d'autorisation d'urbanisme est téléchargeable et peut être remplie en ligne sur ce site. Le dossier ainsi constitué est à déposer en mairie pour instruction.

■ MAIRIE

3, rue du Ruisseau **Tél. : 03 87 29 86 90 - Fax : 03 87 29 86 94**
maire-ham@fr.oleane.com
secretariat-ham@fr.oleane.com

Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi. Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Personnel administratif :

M. Jean-Marc HARTER,
Mme Christine THIL,
Mme Sylvie MESSAoudi,
Mme Marie-Hélène SCHREINER (temps partiel)

Permanences :

Maire : lundi et jeudi de 17h à 18h.

1^{er} adjoint : mercredi de 11h à 12h.

Aide aux administrés : chaque 2^e samedi du mois à la mairie de 10h30 à 11h30.

Adjoint chargé des écoles : vendredi de 16h à 17h30.

Adjoint chargé du social : samedi de 10h à 11h30.

Conseiller Général : chaque 2^e lundi du mois de 17h à 18h à la mairie.

■ LA POSTE

10B, rue de Ham **Tél. : 03 87 29 87 35 et 03 87 29 87 36**
Horaires d'ouverture des guichets : lundi au vendredi de 09h30 à 12h et de 13h30 à 16h, samedi de 9h30 à 12h.

■ GENDARMERIE

18, Rue de Longeville - Creutzwald
Tél. : 03 87 93 00 02

■ MÉDECINS

Dr Gustave ROLLES - 19, rue de Ham

Tél. dom. : 03 87 93 27 21

Tél. cabinet : 03 87 93 43 61

Consultations : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Dr Aline FENDEL - 117, rue de Ham

Tél. cabinet : 03 87 90 17 78

Consultations : lundi, mercredi et vendredi sur RDV : de 8h à 9h et de 15h à 17h30. Libre de 9h à 10h30. Mardi et jeudi sur RDV de 8h à 11h. Samedi matin : consultation libre de 8h30 à 10h30. Fermé le mardi, jeudi et samedi après-midi.

■ CENTRE DE SANTÉ FILIERIS (OUVERT À TOUS)

Regroupant les consultations de :

Dr David Le QUANG - 127, rue de Ham

Tél. dom. : 03 87 90 15 32

Tél. cabinet : 03 87 93 12 43

Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h, mercredi de 14h à 16h. Samedi de 8h à 11h : consultation de garde à Falck, 1, rue de la Gare ou Creutzwald, 66, rue de la Gare.

Dr Nathalie COURBION Médecin généraliste

Tél. cabinet : 03 87 93 05 62

Ainsi que des soins infirmiers en cabinet réalisés par

Maryse FOHNEY

Tél. 03 87 81 47 65

■ KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Alexandra HILT - 12, rue de la Gare

Tél. cabinet : 03 87 90 17 93

Consultations : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

■ DENTISTE

Dr Peter SCHMIDT - 117, rue de Ham

Tél. : 03 87 82 24 78

Consultations : sur RDV le jeudi et samedi matin, de 15h à 19h le lundi, mercredi et vendredi.

Mardi de 9h à 12h.

■ INFIRMIÈRE DU RÉGIME GÉNÉRAL

Mlle Valérie LOSSON - 26A, rue de Boulay.

Tél. : 03 87 82 56 01

Consultations : tous les jours à 17h.

■ PHARMACIE BAUÉ

10, rue de Creutzwald

Tél. : 03 87 93 06 38

■ AMBULANCES THIERRY

107, rue de Creutzwald

Tél. : 03 87 93 01 60

■ TAXIS

THIERRY - 107, rue de Creutzwald

Tél. : 03 87 82 37 52

KIN - 23, rue de Ham

Tél. : 03 87 93 00 41

■ TRÉSORERIE DE CREUTZWALD

47, rue de la Gare - 57150 Creutzwald

Ouverture 8h20-12h et 13h30-16h

Impôts

Tél. : 03 87 82 81 90

Collectivités locales

Tél. : 03 87 82 81 91

Standard

Tél. : 03 87 82 41 08

■ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mairie de Creutzwald - Place du Marché

Permanence : mercredi de 9h à 11h30 et 14h à 16h

■ FORMULAIRES ADMINISTRATIFS

Téléchargez les formulaires administratifs sur :

www.service-public.fr

■ CONSEILS GRATUITS ÉNERGIE

La CCW a adhéré à l'EIE (Espaces Info Énergie).

Un point conseil existe à Morhange dont voici les coordonnées.

Siège : Communauté de Communes du Centre Mosellan - 2, rue de Pratel - 57340 Morhange

Tél. : 03 87 86 46 62

Mail : eie.mosellecentre@free.fr

Accueil de 9h à 12h et de 13 à 17h

Permanences de proximités :

Tél. : 03 87 86 46 62

■ EDF

Renseignements

Tél. : 0 810 040 333

Dépannage

Tél. : 0 810 333 057

■ GDF

Renseignements

Tél. : 0 810 800 801

Dépannage

Tél. : 0 810 433 057

■ NUMERICABLE

www.numericable.fr

Service client **Tél. : 3990**

Abonnements : Lundi au samedi de 8h à 22h

Technique : 7j/7 de 8h à 22h

Commercial **Tél. : 1055**

Lundi au samedi de 9h à 20h

Courrier : **SERVICE CLIENTS NUMERICABLE - TSA 61000**

92894 NANTERRE Cedex 9

Internet : **http://assistance.numericable.fr/rubrique11.html**

Panne collective (Lignes pour bailleurs ou collectivités)

Tél. : 0 890 71 18 18

Guide des services

■ SERVICE DES EAUX

Tél. : 03 87 93 06 72 (mairie de Varsberg)
Port. : 06 80 06 14 62

■ SERVICE ASSAINISSEMENT

Smiash (Syndicat intercommunal d'assainissement sud de la Bisten).
Ce syndicat gère l'assainissement collectif des communes de :
Ham-sous-Varsberg, Guerting, Varsberg, Bisten, Porcellette et Diesen.
Rue de Carling - BP 20038 - 57150 Creutzwald
Contact : Guy Fétique Tél. : 03 87 81 89 89 (mairie de Creutzwald)

■ CORRESPONDANT R. L.

Courriel : journalrl@gmail.com

■ DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, mardi au vendredi
de 13h30 à 18h30.

■ ÉCOLES

Maternelle « les Genêts »
4 Rue de Creutzwald Tél. : 03 87 82 19 08

Maternelle Les P'tits loups
10 Rue de la Forêt Tél. : 03 87 93 08 36

Primaire « Anne Frank »
44 Rue Principale Tél. : 03 87 82 00 54

Primaire « les Genêts »
4 Rue de Creutzwald Tél. : 03 87 93 07 18

Collège « Bergpfad »
Rue des Roses Tél. : 03 87 93 09 29

■ CHAMBRES D'HÔTES

- Mme et M. Marc Nadler
Capacité : 2 gîtes de 5 personnes. Label Tourisme et handicap.
6 rue Geisberg, à Varsberg Tél. : 08 79 39 25 23 ou 06 74 78 52 48

- Gîte rural de Guerting
2 chemin Ferme St-Nicolas - Guerting.
Tél. : 03 87 37 57 63 ou 03 87 37 57 69
Maison forestière pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes et possédant
le label Tourisme et handicap.

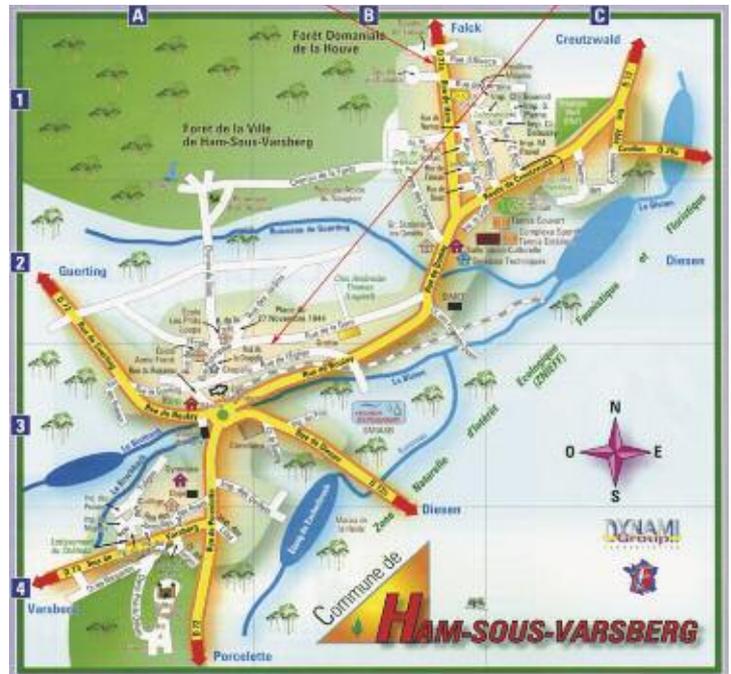
■ SALLE SOCIOCULTURELLE

Tél. : 03 87 82 62 88

■ PAROISSES

HAM CENTRE Tél. : 03 87 93 02 31
Abbé François THOMEN.
Permanences : mardi de 15h à 17h, samedi de 9h à 11h.

CHRIST-ROI Tél. : 03 87 93 00 27
Abbé David MEYER david.meyer0181@orange.fr
Permanences : samedi de 10h30 à 11h45.



■ CRÉDIT MUTUEL

27A, rue de la Gare Tél. : 0820 820 416
Mardi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h45
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : 9h30 à 12h et 13h30 à 17h45
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h45
Samedi : 8h30 à 12h

■ APRÈS MINE

Préfecture de la Moselle
Direction de l'environnement et du développement durable
Bureau de l'après mine - 9 Place de la Préfecture
BP 71014 - 57034 Metz Cedex 1
Tél. (n° vert) du Département de prévention et de sécurité minière :
0800 105 909
Courriel : degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr

■ CONCILIATEUR À CREUTZWALD

M. Robert Trusch reçoit les plaignants à :
Antenne de justice
12, rue du Général Cochois
1^{er} et 3^e jeudi du mois de 10h à 12h

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police secours : 17
Centre anti-poison : 03 83 82 36 36 (NANCY)

FAÇADES LORRAINE

Peinture Intérieure et Extérieure
Isolation
Petite Maçonnerie

Tél. : 03 87 90 15 06
Mobile : 06 08 25 57 34

lorrainefacades@bbox.fr
57880 Ham-sous-Varsberg

Macte-Animo

Alimentation et accessoires pour animaux

Boutique, livraison...

25, rue de Boulay
57880 Ham-sous-Varsberg

Tél. : 03 87 93 06 06
macte-animo@live.fr

■ Naissances

■ Mariages

MESRAOUI Mustapha et BOULGHARD Mariama.....**26/05/12**
HOLZRITTER Marc et OLIATI Marie-Pierre.....**09/06/12**
KARCHER Philippe et SOBCZACK Laetitia**23/06/12**
SCHLICK Frédéric et SCHLICK Natacha.....**23/06/12**
GENEVAUX Nicolas et DIALOUX Aurélie**21/07/12**
PICOT Grégory et KIFFER Nicole**28/07/12**
RESLINGER Alexis et BECKA Christine.....**28/07/12**

WEYLAND Julien et SPINGARDI Caroline**04/08/12**
KOERNER Fabien et SATABIN Claire**11/08/12**
TILLIER Hervé et PERSEM Christiane**11/08/12**
ALBERT David et RIEHL Aurélie**08/09/12**
FISTAROL Christophe et FEISTHAUER Sophie**22/09/12**
JENKINS Graham et BASTIAN Quira**29/09/12**

■ Décès

BURTIN Georges**07/12/11**
FALZONE Antonio**13/12/11**
SCHERER Jean-Pierre**23/12/11**
WEBER née ROFFE Claire**28/12/11**
NEUMANN née SPINGLER Marie Catherine**31/12/11**
LAUBU née GUEBEL Agnès**16/01/12**
SCHMITT née WEBER Gabrielle.....**22/01/12**
HENRY Joseph.....**13/02/12**
DAKSKOBLER Marie Yolande.....**24/02/12**
WEBER née ESSE Georgette**15/03/12**
MILCZYNSKI Gérard**16/03/12**
POPIELA née ALBRECHT Georgette**28/03/12**
ALBRECHT Joseph**07/04/12**
MAZZERBO Adriano**11/04/12**

STOHS née MASSONNET Célestine**17/04/12**
MULLER Jean-Marie**04/05/12**
SCHMITT née ALTMAYER Marguerite**17/05/12**
DOHR François**18/05/12**
GROSS née CUGIER Hedwig.....**07/06/12**
HELSTROFFER née METZINGER Marie**10/07/12**
BECKER née AUBERTIN Françoise**13/08/12**
SCHIFFER née MATTHISS Fabienne**15/08/12**
FILLER née BATT Rose**11/09/12**
DEPRE née FRANCOIS Agathe.....**13/09/12**
PERRIN Jean Marie**27/09/12**
DAKSKOBLER née MONTINET Marie**12/10/12**
WEINLAND Roger**17/10/12**
DOHR née BROUSSE Lidwina**29/10/12**

■ Anniversaires de Mariage

Noces de diamant :

- WROBEL Edmond et KROKOSZ Jeanne
- ANCELIN Jacques et FABRI Ebé

Noces d'or :

- MULLER Alphonse et ALLARD Jeanne
- SPEICHER Guillaume et FLESCH Jacqueline
- LOZNIOWSKI Bruno et SCHLEIFER Christiane
- BAUER Raymond et WEINLAND Marie-Jeanne
- CHROMIK Alfred et ROEDEL Gertrude

